

## CHAPITRE XI

### BRUMES EPAISSES

#### Cession du Canada à l'Angleterre

De 1705, alors qu'existait encore l'établissement de pêche sédentaire de Denis de Riverin à Matane, jusqu'à la venue du deuxième seigneur, vers 1781, rien ne nous est plus connu de la vie de l'endroit, si ce n'est quelques mentions au passage ici et là.

«Du temps de Mgr de Saint-Valier, — "Lettre de Mgr l'Evêque de Québec 1686, voyage en Acadie" (35) —, on considérait la Rivière du Loup comme la dernière habitation du Canada. Plus à l'est était-ce donc déjà l'Acadie ? Le royaume du Canada, il est vrai, d'après les sauvages, partait du Saguenay en montant. Y aurait-il toutefois quelques relations entre ce fait et celui des fils de Mathieu d'Amours, seigneur de Matane, à peu près tous établis en Acadie ?

A son retour de Port Royal, cette même année, 1686, Mgr de Saint-Valier passa à Miramichy. "Au lieu de prendre la route de Ristigouche et de **Mattanne** pour nous rendre à Québec, je pris celle de l'Isle-Persée", dit-il (35). On voit par là que durant longtemps on communiqua de l'Acadie au fleuve par la Ristigouche, la Matapédia, puis un petit portage et la rivière Matane. Dans les vieux documents on parle parfois de "La Passe de Matane".

Ceci, il est vrai, peut aussi s'entendre de la coupe du Grand Lac Matane si bien visible sur le fleuve.

En 1711, une partie de la flotte de Walker périt dans une tempête à l'Île aux Œufs, soit 8 navires avec 884 hommes perdus

sur une flotte de 77 navires portant 12,000 hommes. On était en route pour attaquer Québec. Le naufrage régla l'affaire. Dans la suite, on trouva des cadavres et des débris sur les deux rives du fleuve jusqu'à Matane, dit-on.

Au moment de la dispersion des Acadiens, en 1755 et dans la suite, bon nombre trouvèrent refuge dans la Baie des Chaleurs et en Gaspésie. En vint-il s'établir à Matane, rien de certain. Mais ce qui l'est, c'est que dans les premiers registres, vers la fin de 1700, on trouve des noms acadiens à Matane : Denis, Poirier, Dugas, Arsenault, etc.

A la suite de cette tragédie, les Anglais résolurent de s'emparer de tout le Canada. Ils se rendaient bien compte que s'ils prenaient Gaspé, ils contrôlèrent l'entrée du Golfe, et ensuite le Canada. (27)

Les Français du pays tardèrent trop à prendre des mesures efficaces. Aussi dès 1758, Wolfe s'empare de Gaspé, et tous les postes le long de la côte jusqu'au Mont-Louis, sont détruits.

L'année suivante, 1759, dans le journal du bord d'un des navires de Wolfe montant le fleuve pour l'assaut et la prise de Québec, on signale le passage vis-à-vis de Matane.

Puis la France quitta nos rives, et nous sommes devenus sujets britanniques.

## CHAPITRE XII

### LE DEUXIEME SEIGNEUR DE MATANE

(Donald McKinnon) 1781-91

Nous avons vu qu'à la mort de Mathieu d'Amours, en 1695, la seigneurie passa à sa femme et à ses enfants. Denis de Riverin avait acquis la part de la veuve en 1702. Mais en 1708, il la lui remettait. A la mort de la première seigneurse (1711), toute la seigneurie retourna à ses enfants.

A la suite de la conquête, un effort fut fait par les Anglais pour prendre contrôle des abords et des côtes du Canada, et pour la même raison, des seigneuries du bas du fleuve.

Wolfe, dans son testament colonial, avait fait au gouvernement impérial cette recommandation rappelant que quiconque tenait l'entrée, tenait tout le pays. (Northcliffe Collection, p. 117).

Les soldats de Wolfe furent licenciés vers 1768. Un de ces premiers officiers et compagnons lors de la prise de Gaspé et de celle de Québec, James Murray, était devenu gouverneur. Il favorisera, et ses successeurs de même, l'exécution des volontés prévoyantes de Wolfe.

Dès 1770, un lieutenant de milice de l'ancienne armée de Wolfe, de nationalité écossaise et catholique, Donald McKinnon, commença à s'intéresser à la seigneurie de Matane. Il demeurait alors à Berthier en bas. Bon nombre des héritiers d'Amours demeuraient là ou dans les environs. Peu à peu McKinnon acquit leurs droits. Tous les actes, à part un, sont faits devant Nicolas Charles Lévesque, notaire à St-Thomas de Montmagny. Le 12 février 1781, Donald McKinnon prêta

Foi et Hommage pour deux lieues et quart de la seigneurie de Matane.

C'est au seigneur McKinnon que revient le mérite d'avoir commencé le premier pour de bon l'établissement et l'exploitation agricole de la seigneurie de Matane. Il vint y demeurer et y fit les premières concessions de terre. Il avait même des plans si ambitieux qu'il s'y ruina.

Le 26 du mois de mai 1791, le seigneur Donald McKinnon mourait à Matane. Sa dame, Marie Angélique Malouin, y était morte le 10 octobre de l'année précédente, soit 1790.

Dans les registres de Rimouski, en date du 9 août 1792, nous lisons la note suivante: ". . . j'ai fait une mission de quatre jours à Matane; **j'ai béni un cimetière** et ensuite j'ai béni les fosses dans lesquelles ont été enterrés, le 26 mai 1791, sieur Daniel McKinon, **seigneur**; et le 10 octobre 1790, sa dame, tous deux Ecosais catholiques".

"Signé Jos. Paquet, ptre".

De Donald (Daniel) McKinon, et de Marie Angélique Malouin, sont nés à Berthier les enfants suivants:

M. Angélique	1769
Madeleine	1770
Joseph	1773
Louis-Charles	1775
M. Geneviève	1777 déc. à 15 jours
M. Geneviève	1778
Joseph-Daniel (Donald)	1781
M. Elizabeth	1787

Avant de venir à Matane, Donald McKinnon, comme nous l'avons vu, s'était établi à Berthier comme un certain nombre d'autres Ecosais, anciens soldats ou officiers des armées de Wolfe.

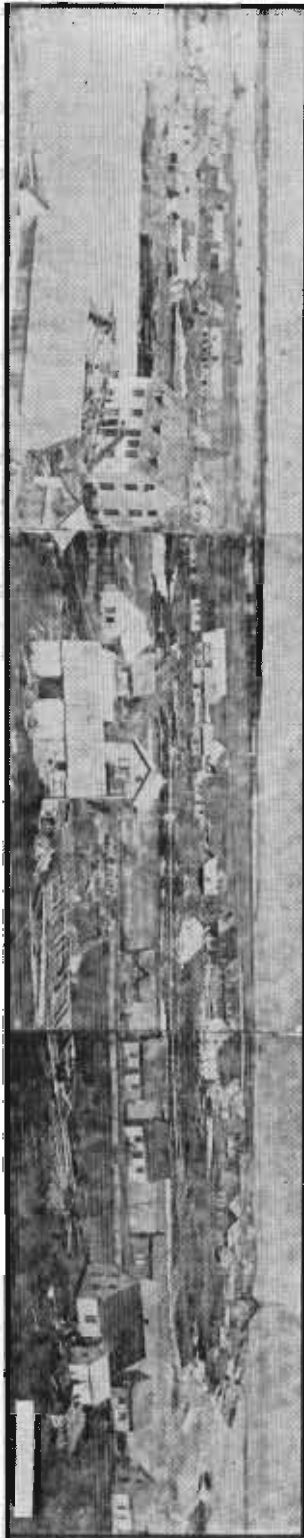
Lors de l'invasion américaine entre 1774 et 1776, l'appel des Américains invitant les Canadiens-français à se révolter contre l'Angleterre et à se joindre à eux, provoqua ici et là quelques cas de sédition. Des archives de Québec (R. de l'A. 1927-28), nous tirons ce qui suit: "Le gouverneur Carleton avait nommé trois commissaires (1775-76) tant pour l'établissement des milices dans le district de Québec que pour l'examen des personnes qui ont assisté ou aidé les rebelles pendant l'invasion américaine de l'année précédente. Des paroissiens de Berthier étaient allés à une assemblée séditionneuse

et tumultueuse à Pointe Levy. A la suite de cette assemblée, cette paroisse monta la garde pour s'opposer au gouvernement craignant quelques commandements forcés ou des punitions. Ils s'étaient opposés à la nomination des officiers du Roi dans leur paroisse.

"Joseph Morancy, balif, était chef du parti des rebelles. Jean Nadau, ayant connaissance que Donal MacKinnon était allé observer les découvreurs qui furent jusqu'à la Pointe à la Caille . . . et se doutant que le dit Donal MacKinnon en irait prévenir le parti royaliste, fit son rapport à Joseph Morancy qui l'envoya prendre chez-lui par Jean Nadau, Joseph Lessard, Louis Nadau, Jacques Boutin et Joseph Lemieux".

Nul doute que Donal MacKinnon, qui était lieutenant de milice, avait été l'un des officiers nommés pour la paroisse.

Dans le même rapport des commissaires, on voit qu'il est question à Ste-Anne de la Pocatière d'un nommé Ross, Ecossais, malmené par les rebelles. C'est très probablement un ancêtre des Ross de notre région.



MATANE VERS 1875

## CHAPITRE XIII

### TROISIEME SEIGNEUR DE MATANE

#### Simon Fraser (1793)

Le Seigneur McKinnon étant mort, la seigneurie fut saisie et vendue par le Shérif et adjugée à Simon Fraser **le 8 août 1793**, pour le prix de 66 livres (1600 louis courants, monnaie du Bas Canada). C'est dans l'acte officiel passé à cet effet, le 15 octobre suivant, que fut glissée, volontairement ou non, une inversion des limites de la seigneurie. La plus grande partie avait été concédée à l'ouest de la rivière. Le Shérif la transporte à l'est. Le territoire de la Grande Anse était plutôt marécageux, tandis que du côté d'en bas les terres étaient plus belles, par conséquent plus aptes à être concédées. Cette considération fut-elle pour quelque chose dans l'erreur ? C'est ce que nous ne pouvons savoir.

L'acte de foi et hommage fut prêté par James McCallum, (probablement son beau-frère) chargé de la procuration de Simon Fraser, le 13 avril 1798.

Simon Fraser était écossais d'origine (Low-Lander) et protestant de la secte presbytérienne. Il était marié à Jane McCallum. Ils eurent quatre enfants: Dugald, Mary (Mrs Thomas Cotgrave Johnson), Ann (Mrs Benjamin Racey), Jane (Mrs James Douglas).

Simon Fraser, apparemment, ne vint pas souvent à Matane. Sa famille y était établie cependant. Le manoir du temps était construit sur la pointe où se trouve aujourd'hui la maison des Heppell. Simon était capitaine au long-cours et vraisemblablement il mourut aux Antilles dans les environs de 1805.

Sa veuve épousa en seconde noce, vers 1807, M. John McGibbon, dont elle n'eut qu'une fille, Divinia (Mrs. John Douglas).

Madame McGibbon fut seigneuresse depuis la mort de son premier mari, jusqu'à sa mort vers 1843.

Le comte de Dalhousie, alors gouverneur général du Canada, concéda le 8 mars 1824 à Jane McCallum et à ses enfants issus de son mariage avec feu Simon Fraser, une autre lieue de front sur ~~la même~~ <sup>une autre</sup> profondeur. Les Lettres Patentes qui en furent délivrées, tel que nous l'avons vu au chapitre du Territoire de la Seigneurie de Matane, énonçaient que cette lieue serait attenante à la demi lieue ouest de la rivière. Ce qui rétablissait les concessions faites par Duchesneau à d'Amours du côté ouest et en même temps régularisait la partie est. En tout, la seigneurie avait maintenant trois lieues ou trois lieues et demie de front.



## CHAPITRE XIV

### QUATRIEME SEIGNEUR DE MATANE

**Dugald Fraser et al (1843)**

A la mort de la veuve de Simon Fraser, son fils, Dugald, devint le chef de la seigneurie. C'est à proprement parler le dernier seigneur de Matane. Le cadastre de la seigneurie fait et terminé en 1858 par S. Lelièvre, l'un des commissaires en vertu de l'Acte Seigneurial de 1854, reconnaît la possession et les droits de seigneur de la dite seigneurie à **Dugald Fraser et al**. Le devoir de foi et hommage a cessé en 1854 avec l'abolition de la tenure seigneuriale.

La propriété de la seigneurie Matane était cependant très embrouillée. Dugald Fraser et ses quatre soeurs avaient hérité pour moitié de Simon leur père, et d'une part de la concession d'une lieue de plus faite par Dalhousie, ainsi que d'une partie de la part de leur mère, à sa mort. L'enfant du second mariage de madame Jane McGibbon, Divinia, héritait probablement aussi d'une partie de la part de sa mère. D'autres difficultés s'y mêlant, il fallut aviser à un partage, ce qui fut fait avant la mort de Dugald, en 1866.

Les trois soeurs de Dugald, Mary (Mrs Thomas Cotgrave Johnson) de Matane, Ann (Mrs Benjamin Racey) de Matane, Jane (Mrs James Douglas), et leur demi soeur, Divinia McGibbon (Mrs John Douglas) de Montréal, reçurent en partage les droits seigneuriaux. Dugald garda le domaine, c'est-à-dire les terres non concédées attenantes au manoir. Dans la suite, Dugald Fraser et sa femme, Jane Grant, firent donation du domaine à leurs deux fils (1865). Alexandre eut la moitié sud indivise (nos 188, 189, 190), et Thomas, la moitié nord indivise (nos 191, 194), le tout avec droit de substitution en faveur de leur soeur, Anny (Mme notaire Fournier).

Thomas mourut à Port Arthur, Ontario, en 1886, sans enfant, et sa moitié revint à Alexandre. A la mort de ce dernier, sa soeur, Anny, hérita, puis celle-ci en mourant légua le tout à ses deux fils et sa fille, Thomas, Alexandre et Eugénie Fournier (aujourd'hui Mme notaire J.-O. Lebel, de Matane). Finalement par contrat, cette dernière demeura seule propriétaire du domaine.

Dugald était mort le 24 mars 1866, et sa femme, Jane Grant, le 23 août 1870. Tous deux furent inhumés dans le cimetière protestant de Matane.

En 1870, par ordre de Cour, Thomas-Jacques Taschereau, shérif de la Beauce, et madame Charles Pentland (née Zoé Taschereau), soeur du précédent, ainsi que son mari, monsieur Pentland, devinrent propriétaires de la moitié de la seigneurie ci-devant propriété pour un quart de Mary Fraser (Mrs Johnson), et pour l'autre quart de Ann Fraser (Mrs Racey).

Madame veuve Douglas (née Jane Fraser), conservait sa part, soit un quart; et finalement le dernier quart était entre les mains de madame veuve John Douglas (née Divinia McGibbon), de madame veuve Alexander Hart (née Mary Anna Douglas, de Miss Isabella-Thompson Douglas, de David Douglas, de James Douglas et de Robert Douglas, tous de Montréal et enfants de Divinia.

Le 25 septembre 1886, madame Joséphine Verreault épouse de André-Elzéar Guay, notaire, anciennement de Matane et aujourd'hui de Ville Marie, Témiscamingue, acquérait la moitié de la seigneurie détenue par Taschereau et Pentland. Le 30 août 1913, pour \$1900., elle devenait propriétaire de l'autre moitié encore détenue par les héritiers Douglas.

Ainsi madame Guay est de droits et de faits la seigneresse actuelle de Matane.

## CHAPITRE XV

### MISSION DE MATANE ET MISSIONNAIRES

#### Registres de Rimouski

Bien des fois, des missionnaires, tels Michel Brûlé et Gélase de Lestage, récollets, desservants des sauvages de la Miramichi et de la Ristigouche, que l'on trouve de passage à Rimouski entre 1718 et 1720, durent venir par la **Passe** ou la traverse allant de la Baie des Chaleurs à Matane sur le fleuve, par voie des rivières Ristigouche, Matapédia et Matane. Tantôt ce fut probablement aussi le Père Labrosse, s.j.

En 1790, le Révérend Joseph Paquet est nommé curé de l'Isle Verte et missionnaire du territoire qui s'étend jusqu'à la mission de Matane. En 1793, ce sont les curés de Rimouski qui ont cette desserte, et à partir de 1798, ils devront desservir jusqu'à la mission de Sainte-Anne des Monts.

Les premiers actes que l'on trouve aux registres de Rimouski concernant Matane, sont deux actes de baptême, en 1791. Je les cite ici en entier et dans leur forme originale à cause de leur valeur historique.

"L'an mil sept cent quatre vingt onze le trente du mois de juillet par nous prêtre soussigné curé des paroisses de Lyle Verte et Rimouski a été baptisé sous condition Pierre après avoir été ondoyé à la maison, né le quinze juillet de l'année dernière du légitime mariage de Théodort Keben (Kable) et de Marie Louise Cameron habitant à Matane. Le perein a été pierre Benoit et la maraine geneviève Makinal qui ont avec la mère présente déclaré ne savoir signer de ce requis suivant l'ordonnance double entre nous".

Jh. Paquet, ptre.

"L'an mil sept cent quatre vingt onze le trente du mois de juillet a été baptisé sous condition Marguerite, née le vingt huit de juin de l'année dernière" (1790) "du légitime mariage de Nicolas MaKinal et de Catherine maguedeline **habitant à Matane**, le parein a été Joseph Bistodo et la maraine magdeleine Makinal, le parein seul a signé avec nous la mère présente".

Joseph Bislodau — Jh. Paquet, ptre.

La première mission à Matane dont il soit fait mention dans les registres de Rimouski, date du 9 août 1792. Le missionnaire était le Révérend Joseph Paquet, curé de l'Isle Verte. Il demeura quatre jours dans la mission. Je cite: "pour l'avantage et le bien des habitants en ce lieu résidents, j'ai célébré la Sainte Messe et béni un cimetière et ensuite ai béni avec les cérémonies ordinaires de la sépulture les fosses dans lesquelles ont été inhumés les corps de Sr Daniel M. Kinonn et de sa Dame tous deux Ecosais de nation, **Seigneurs du dit endroit** morts dans la profession de la religion catholique, Apostolique et romaine sans avoir pu être munis des sacrements. Le dit Sr Daniel M. Kinonn est mort la vingt six du mois de mai de l'année précédente et la Dame en octobre de l'année mil sept cent quatre vingt dix. De ce requis suivant l'ordonnance — de Monseigneur L'illustrissime, évêque de Québec".

En 1793, le Révérend Pierre Robitaille fut nommé curé de Rimouski et desservant de la mission de Matane. Il n'apparaît nulle part dans les registres qu'il y ait jamais donné de mission. Certains actes de baptême, de mariage, etc., d'habitants de Matane, ont été faits par lui mais à Rimouski.

La mission suivante a été donnée en 1800 par François Gabriel Lecourtois, ptre, curé de Rimouski (1798 à 1806), et desservant des missions de Matane et de Sainte-Anne.

Il administrera plusieurs baptêmes, dira la messe, entendra les confessions, distribuera la communion. Enfin, il suppléera les cérémonies de sépulture pour treize personnes enterrées au cimetière de l'endroit, depuis 1782.

De 1806 à 1808, c'est le Révérend J. Bte Isidore Hospice Lajus qui est curé de Rimouski et desservant des missions de Matane et de Sainte-Anne. Il fit une mission à Matane en 1807. (Reg. de Rim.).

De 1809 à 1813, c'est le Révérend Charles Hott, en 1811, il est chargé de réhabiliter les mariages contractés devant témoins à Matane. L'Évêque n'est pas satisfait de monsieur Hott, parce qu'il fait trop de médecine.

En 1812, première visite pastorale de Mgr Plessis à Matane.

En 1813, le Révérend Prosper Zacharie Gagnon, ptre, est nommé curé de Rimouski et des missions de Matane et de Sainte-Anne. Il mourut curé de Lanoraie en 1833. Il s'était épuisé à parcourir la côte des Trois-Pistoles à Sainte-Anne des Monts. (Le "Chez Nous", déc. 1920).

En 1822, le Révérend Marc Chauvin, ptre, est curé de Rimouski et des missions de Matane et de Sainte-Anne.

En 1822, deuxième visite pastorale de Mgr Plessis à Matane.

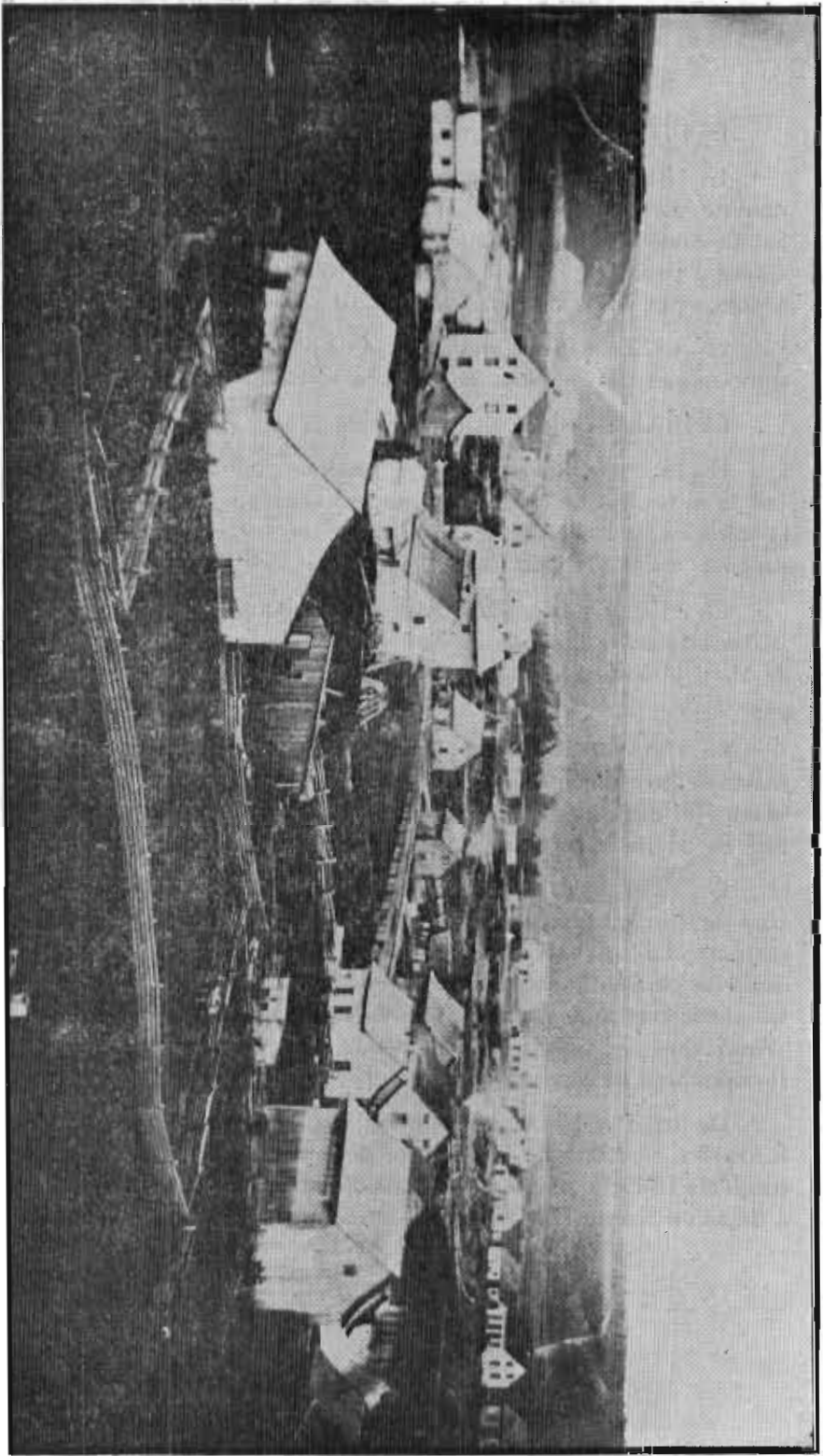
En 1823, le Révérend Marc Chauvin, curé de Rimouski, fait la mission à Matane. Il y aura mission par le même dans la suite, en 1824, 1825, 1826. Puis c'est le Révérend Michel Ringuet, en 1827, 1828, 1829, 1830 et 1833.

Le 25 septembre 1826, Mgr Panet charge M. Ringuet de la desserte de la paroisse de Rimouski et de la petite peuplade de Saint-Jérôme de Matane. (Registre des lettres, Vol. 13 — page 101).

En 1833, le Révérend Thomas Ferruce Picard des Trois Maisons, ptre, est nommé curé de Rimouski, des missions de Matane et de Sainte-Anne, et des paroisses de Sainte-Cécile du Bic, de Sainte-Luce et de Sainte-Flavie.

En 1834, la Caisse Ecclésiastique de Québec verse au curé de Rimouski un secours pour les missions de Matane. C'est surtout pour suppléer à ce que les fidèles pauvres de cet endroit ne peuvent raisonnablement donner au missionnaire qui les dessert et qui est dans le moment, vicaire de Rimouski. (Arch. Qué. — 1936-37). Ce vicaire est M. l'abbé Beaumont. Il donne une mission à Matane en 1834.

De 1837 à 1842, le Révérend Gabriel Nadeau, vicaire à Rimouski, s'occupe de la desserte de Matane, puis de 1842 jusqu'en 1845, alors qu'il est curé de Sainte-Luce, il continue à desservir Sainte-Flavie, Matane et Sainte-Anne des Monts.



PARTIE SUD-OUEST DE MATANE EN 1867

## CHAPITRE XVI

### UNE VISITE PASTORALE DE Mgr PLESSIS A MATANE (1812)

La première visite pastorale qui eut lieu à Matane fut celle de Mgr Plessis en 1812.

Mgr l'Évêque de Québec avait fait en 1811 une visite de Québec à Percé. Il était parti le 4 juin à bord de la goélette à voile, l'"Angélique" de 32 tonneaux. Toute la journée de samedi, le 8, fut remarquable par un grand calme. "La journée entière est consumée sans pouvoir atteindre Matane".

"Le 9, dimanche de la Trinité, le vent très faible nous conduit dans la journée à la vue de Matane. Là sont établis quelques familles qu'il serait bon de visiter; mais on ne pourrait leur rendre ce service, qu'autant qu'il serait possible de voyager en barge ou en chaloupe" . . .

"Lundi, le 10, nous passons le Cap Chatte. Tout le monde est malade ou craint de l'être; on s'abstient de manger de crainte de provoquer le vomissement; point de possibilité de prier en commun, chacun se tient au lit de peur de vomir, s'il reste assis dans la chambre, ou de tomber à l'eau, s'il se hasarde sur le pont".

"A midi la mer s'aplanit; nous passons la rivière à Marthe, la rivière à Claude, et nous approchons de terre à la rivière à Pierre; des sauvages passent en barge, c'est la famille d'Ignace qui vient de Gaspé et va s'établir à Matane. Elle remplit la barge, étant composée de 9 personnes et de quatre chiens, à quoi il faut ajouter tout l'ameublement, la garde-robe et les provisions du pauvre voyageur. Il approche de la goélette, nous vend trois morues fraîches et quelques morceaux de flétan" . . .

La première visite pastorale à Matane sera donc remise à l'année suivante. En voici le récit extrait des Cahiers des Visites.

Parti de Québec le 20 mai, mercredi de la Pentecôte, l'évêque traverse à la Pointe Lévis, après s'être pourvu de l'itinéraire dans l'Eglise de la Basse Ville, puis monté en calèche il se rend en quatre jours à l'Islet du Portage et y passe la fête de la Sainte Trinité. Il revient de là à la Rivière-Ouelle et redescend finalement s'embarquer à Kamouraska le septième jour.

"La goélette l'"Angélique", moins estimable par les commodités qu'elle présente que par son honnête capitaine Aimé Dugast déjà éprouvé dans la campagne (visite) précédente, ayant cette année pour équipage Anselme Leblanc et Jos. Nain, reçut à son bord à l'entrée de la nuit l'évêque de Québec, et MM. Maguire, curé de Saint-Michel de la Durantaye, Beau-bien, prêtre destiné aux missions du golfe, et Xavier Côté, acolyte, choisi pour chapelain de l'évêque pendant ce voyage; suivait Louis Lemieux, domestique de la mission. La goélette était munie de provisions abondantes et de toute espèce, grâce à l'attention des communautés religieuses de Québec et à la vigilante complaisance de M. Desjardins, chapelain de l'Hôtel-Dieu. Outre les munitions de bouche, le prélat avait pourvu à certains articles d'agrément et d'utilité qui lui manquaient au précédent voyage, tel que lignes à pêcher, hameçons ou crocs pour morue et maquereau, longue-vue, porte-voix, carte marine, tous articles dont on s'est bien trouvé dans celui-ci".

"On mit à la voile par un petit vent alisé, dès le soleil levant du vingt-sept mai; c'était le mercredi, veille de la fête-Dieu. Le vent ne prit point d'accroissement. La journée suffit à peine à atteindre l'isle aux Basques et ne fut remarquable que par sa sérénité. Le jour de la fête, 28, fut misérablement célébré à bord, dans un calme plat qui permit néanmoins d'apercevoir dans la soirée l'isle Saint-Barnabé et les habitations de Rimouski et de l'anse Coq. La nuit suivante fut plus heureuse en ce qu'elle nous conduisit à la vue de Matane. Deux fois, l'année précédente, l'évêque de Québec était passé devant ce poste et devant celui du Cap Chatte avec le déplaisir de n'y pouvoir arrêter. Aussi était-il résolu de faire, cette fois, de ces deux postes le commencement de sa mission."

"Le 29, la goélette arriva devant celui de Matane, à la pointe du jour. Le capitaine qui n'y avait jamais abordé, s'approcha du havre en louvoyant, mais ne pouvant en reconnaître l'entrée d'une manière assez sûre il déchargea quelques coups



de fusils qui ne furent pas attendus à terre, et hissa son pavillon au mât de misaine. Ce signal fut aperçu par quelques femmes. Elles s'empressèrent de chercher des bateliers. Une demi-heure après, une barge sortit du havre et vint à bord. Il était environ huit heures; tout le monde de la goélette avait déjeuné. Le prélat seul s'en était abstenu dans l'espérance bien fondée de pouvoir donner **la messe à cette chrétienté qui ne l'avait pas entendue (au moins dans l'endroit) depuis cinq ans.** Il n'y avait pas deux milles à faire pour rencontrer le rivage. La barge y déposa l'évêque, ses compagnons et ses ornements, sa chapelle portative, quelques provisions et un peu de vaisselle et de coutellerie, parce qu'on ignorait si la peuplade n'était pas de celles où il faut que les missionnaires donnent les secours spirituels sans espérance d'aucune assistance corporelle. Mais cette dernière précaution devint inutile dans **un lieu où règne une certaine abondance.** On choisit la maison la plus spacieuse pour y établir la chapelle et y assembler le peuple. Elle se trouva être celle de James Forbes, pilote, absent, dont la respectable femme "— Marie McKinon Forbes —" exerça envers les voyageurs apostoliques l'hospitalité la plus généreuse et de la meilleure grâce du monde. Trop honorée de voir un autel élevé dans sa maison, les Saints Mystères s'y célébrer et les autres sacrements s'y administrer, elle ne voulut pas permettre que les missionnaires en sortissent. Elle se chargea de les nourrir et leur présenta, entre autres choses, du pain qui par sa blancheur et sa qualité ne le cédait à celui d'aucun autre endroit du Canada. Elle prodigua à ses hôtes tous les autres secours qu'ils purent désirer ou qu'elle put imaginer qu'ils désiraient, et lorsque le soir étant venu, ils se décidèrent à aller coucher à bord de leur goélette, pour épargner à sa maison ce surcroît d'embarras, elle n'y consentit qu'après beaucoup d'instances pour les engager à coucher chez elle, offrant de se déloger elle et ses enfants, ce que l'évêque ne voulut pas accepter."

"Cependant la peuplade fut bientôt assemblée, la population se bornant à dix ou douze familles, qu'on pouvait réunir dans un coup de sifflet, si le bruit horrible de la rivière, très grosse en cette saison, n'eût mis un obstacle invincible à l'effet de tout autre bruit que le sien. Cette rivière, large d'environ un demi-arpent, est si rapide au printemps, que ce n'est qu'avec la plus grande peine qu'on peut la traverser; et elle se jette au fleuve avec une impétuosité qui éloigne les vaisseaux de son bassin, quoiqu'il soit assez profond pour les recevoir; ils n'y peuvent entrer qu'à marée toute haute, et par un

vent de nord-est plus qu'ordinaire; or ce vent ne soufflait pas assez fort quand l'Angélique débarqua ses passagers; elle fut réduite à louvoyer toute cette journée et toute la suivante au devant du havre."

"Au reste la rivière de Matane serpente fort agréablement et offre aux colons une perspective si avantageuse, qu'il y a lieu de s'étonner que les terres qui la bordent ne soient pas plus recherchées; elles sont aussi fertiles que le commun de celles du district de Québec dont elles font partie. Que serait-ce, si ses habitants, moins occupés du pilotage des vaisseaux, se livraient un peu plus à la culture?"

"Matane, considéré du côté de l'agrément, tire plus d'avantage des sinuosités de sa rivière que du dérobee par un môle de sable, haut d'environ quarante pieds, et long de près de cent cinquante, qui masque singulièrement cet endroit; la nature en élevant ce môle a très bien servi les pilotes, car à toutes les heures du jour il y en a sur son sommet, qui munis de longues-vues, cherchent à apercevoir des vaisseaux pour s'empresser de les atteindre, à l'envi les uns des autres. Tout le monde sait que le pilotage a enrichi, depuis quelques années, ceux qui l'exercent au-dessous de Québec. Le nombre de plus de six cents vaisseaux conduits dans ce port, en la seule année 1811, en est une preuve démonstrative."

"Croirait-on que dans une population aussi peu nombreuse que celle de Matane, il se trouve des Canadiens, des Ecosais, des Allemands, des Acadiens, des Irlandais, des Anglo-Américains, des Micmacs? c'est néanmoins la pure vérité. Aussi rien n'est-il plus ordinaire que d'y entendre la même personne parler trois ou quatre langues. Ce qu'il y a de plus extraordinaire est que des familles ainsi composées, vivent dans une concorde admirable, au lieu que dans les autres endroits où toute une peuplade est composée non seulement de personnes de la même "nations, mais encore de la même famille, les haines et les dissensions règnent de la manière la plus scandaleuse. L'évêque de Québec n'oubliera jamais l'horrible spectacle de cette nature que lui donna en 1811 un des établissements les plus voisins de la Baie des Chaleurs."

"Après la mort de M. McKinnon, la seigneurie de Matane grevée de dettes par la suite d'un commerce ruineux dans lequel son propriétaire s'était engagé, fut décrétée et adjugée à un nommé Fraser, lequel étant mort, sa veuve a épousé M. McGibbons, qui la tient présentement. Cette famille protestante, est remarquable par sa probité. Le nouveau seigneur

est humain et pourrait rendre heureux tout tenancier qui viendrait prendre des terres en concessions."

"Il était près de onze heures lorsque le prélat commença la sainte messe; elle fut suivie d'une instruction adressée à ce petit et bon peuple, d'une invitation aux adultes de se présenter aux sacrements, et aux enfants de venir se faire catéchiser. Ni les uns ni les autres n'y manquèrent; l'acolyte catéchisa, les prêtres entendirent les confessions, l'évêque leur aida. Le samedi, on débarqua de bon matin pour continuer cette oeuvre précieuse. Ce jour-là il fut célébré trois messes; neuf personnes furent confirmées, sept firent leur première communion; entre ces dernières plusieurs n'avaient jamais vu célébrer la messe auparavant.

"L'après-midi on apporta neuf enfants au baptême. Ce n'était pas chose facile que de trouver dix-huit parrains et marraines, aussi les ecclésiastiques qui accompagnaient l'évêque obtinrent-ils de lui permission de répondre pour trois de ces enfants, entre lesquels s'en trouvaient deux de leur hôtesse, à laquelle il était difficile de refuser cette faveur."

"Une partie considérable de l'après-dîner fut employée à faire ces baptêmes. Cependant il s'éleva une tempête qui fit redouter aux missionnaires le rembarquement arrêté pour le soir; ils désirèrent que la goélette entrât dans le havre, se proposant de débarquer pour la troisième fois le dimanche matin, et de passer ce jour encore tout entier dans l'endroit, supposé que le mauvais temps ne permit pas de s'élever en mer, car le vent soufflait du nord-est et très fort. D'ailleurs ils semblaient être invités à un plus long séjour, tant pour célébrer un mariage de deux sauvages qui se présentait, que pour suppléer les cérémonies de la sépulture à quelques pauvres fidèles morts sans l'assistance d'aucun prêtre, et enterrées dans le cimetière du lieu."

"On envoya donc une chaloupe pour faire entrer la goélette; malheureusement elle tenait la cape à deux lieues au large pour ne pas s'exposer à être brisée contre les rochers. La chaloupe l'atteignit, mais si difficilement et si tard, que quoique le vent fût plus fort qu'il ne fallait pour la faire entrer dans le bassin de la rivière, la chose fut impossible, parce que la mer avait trop perdu."

"Il était neuf heures du soir lorsque les voyageurs furent informés de ce désappointement, alors ils ne songèrent plus qu'à aller trouver la goélette au large. Chacun prit sa pièce des effets qui avaient été apportés à terre pendant ces deux jours.

et tous coururent à une chaloupe qui les prit au goulet de la rivière et les conduisit à bord de la goélette à travers la pluie, le vent, et les lames, justement contrariés par ce mauvais temps, mais amplement consolés par les bénédictions de ce bon petit peuple, qu'ils emportaient avec eux."

"Cependant, le 31, la tempête continua toute la nuit, redoubla le dimanche et les deux jours suivants. Tout le monde fut malade excepté M. Maguire. Chacun étendu dans son coin ne songeait qu'à lui-même.

"On passait des demi-journées sans se voir les uns les autres, mais non sans s'entendre vomir. La cuisine était interrompue. Personne n'était d'humeur de converser non plus que de manger. A peine échappait-on du lit le temps nécessaire pour réciter son office, et souvent avec beaucoup d'interruptions. Une nuit et un demi-jour passés à la cape, achevèrent de briser les estomacs et de fatiguer les têtes. Loin de faire mission au Cap Chatte, il ne fut pas même possible de le distinguer de loin, tant le temps était nébuleux."

"Le mercredi, 3 juin, un calme roulant vint mettre le comble à ces petites misères. Enfin le jeudi, 4, le temps se répara. Nous étions le matin au Mont-Louis . . ."

(Abbé Ferland)

Du cahier No 7 des Visites à l'Archevêché de Québec, on voit que les 29 et 30 mai 1812, lors de la visite à Matane il y eut "44 communians, 9 confirmés, les cérémonies du Baptême supplées à 9 enfants, 2 Baptisés sous condition. Point de fabrique ni de chapelle.

"Samuel Harrison, protestant, y a épousé devans témoins Margtt Fournier, Catholique".

## CHAPITRE XVII

### PREMIERE CHAPELLE, PREMIER CIMETIERE ET AUTRES VISITES PASTORALES

En 1814, un titulaire fut assigné à la mission de Matane et ce fut Saint-Bernard, probablement en l'honneur de Mgr Bernard Claude Panet. Il n'y avait cependant pas encore de chapelle. (abbé Y. Caron).

Le 7 octobre 1795, Mgr Jean-François Hubert, écrivant à M. Pierre Robitaille, curé de Rimouski et desservant de la mission de Matane, dit qu'il approuve qu'on y bâtit une petite chapelle. Il ne saurait trop louer le zèle du seigneur Fraser. (Reg. des lettres, vol. 2, p. 253).

Le 19 juillet 1822, Mgr Plessis fait la deuxième visite pastorale à Matane (Cahier des Visites No 7). Il y eut "70 communians, 17 confirmés, six enfants Baptisés sous condition — 44 personnes admises à la communion . . . Nous avons désigné sur un terrain gratuitement donné par mde Vve McGibbons, seigneuresse du lieu, un édifice haut de 12 pieds de carré, ayant 60 pieds de long et 30 de large, dont une partie, savoir, 45 pieds sur 30 sera une chapelle sous l'invocation de **St-Jérôme**, prêtre et docteur de l'Eglise", "le reste divisé en 2 appartements égaux de quinze pieds carrés, chaque, desquels l'un servira de sacristie et l'autre de cabinet pour le curé. Nous avons confirmé "le choix fait par les habitants de Daniel McKinnon et de Jean Otis pour recevoir les contributions des particuliers et diriger l'édifice en qualité de Syndics. Nous avons déclaré aux habitants qu'à commencer au printemps prochain ils paieraient désormais la dime de tous leur grain au 26e au prêtre qui les dessert par notre ordre, quoique cette desserte ne se fasse que par voie de mission."

Le texte dit : "nous avons **désigné** sur un terrain haut de . . ." On se serait donc servi d'une bâtisse, hangar ou autres comme première chapelle. ..Il restait à y faire des divisions.

Le 20 juillet 1829, Mgr Panet charge M. Michel Ringuette, curé de Rimouski, de presser la construction (?) de la chapelle à Matane. Mme McGibbon et les héritiers de son défunt mari (Simon Fraser), lui ont fait don de deux lopins de terre pour cette chapelle. (Rég. des lettres, vol. 14 p. 15).

Le 29 décembre 1831, Dominique Gagnon (Gagna dans le document) de Matane écrit en anglais à Mgr l'Evêque de Québec pour se plaindre que M. Ringuette, curé de Rimouski refuse de se rendre aux appels des malades, etc, à Matane. M. Ringuette lui refuse d'aller à Matane, dit-il, parce que Mgr lui aurait défendu d'aller à Matane, la chapelle n'étant pas finie. Il dit qu'il y a des mariages non bénits, (devant témoins), des gens meurent sans prêtre. Dix-huit enfants non baptisés. Une nouvelle mariée (has never, fete (fait) son premier communion). Lui-même a trois enfants dont le plus jeune a treize ans et qui n'ont pas fait leur première communion. Dix-huit autres enfants de 13 à 23 ans dans la place sont dans le même cas."

Un démembrement de la population de Matane a été fait en 1831 par les commissaires de Rimouski. On y trouve 258 habitants.

Les 24, 25 et 26 juillet 1833, Mgr Signai fait la visite pastorale à Matane.

Du Cahier des Visites, vol. 8, j'extrai ce qui suit : "Le terrain qui appartient à l'Eglise de Matane contient 2 arpents et trois quarts en superficie en deux lots séparés. Le 1er lot sur lequel est la chapelle est d'un arpent  $\frac{3}{4}$ , et le 2e qui contient le cimetière a un arpent carré.

"Ces deux lots ont été donnés à Mgr B. C. Panet, Ev. de Québec, à Matane, le 23 avril et à Rimouski le 1er mai 1829, par devant Mtre Pierre Gauvreau, notaire, par Mde Jane McCallum, veuve en 1ères noces de Simon Fraser, Ecuyer, et veuve en dernières de John McGibbon, Ecuyer, par Dougal Fraser, Ecuyer, Dame Mary Fraser, épouse de Thomas C. Johnson, par Dame Anne Fraser, veuve de Mr. Benjam Racey, qui a ratifié le 2 mai 1833, devant le susdit Notaire, l'acte cy dessus (les actes du 23 août & 1er mai — 1829 et du 21 mai — 1833 — insinué le 16 août 1834) où elle était représentée par les susdits dénommés et aussi par Mme Jane Fraser, épouse de Mr James Douglas, Marchand, lesquels ont ratifié le présent acte de do-

nation à Québec par devant Mtre A. Parent, Notaire, le 12 oct. 1829. (Les dits actes de donation & de ratification insinués à Québec le 15 décembre 1834).

Joseph Signay, Evêque de Québec.

A la même occasion, Mgr l'Evêque approuve et confirme pour l'administration des affaires de la fabrique les élections des marguilliers qui ont été faites depuis le 13 août de l'année 1827 et les années suivantes. Il autorise le prêtre desservant de la dite mission à continuer de faire annuellement l'élection d'un nouveau marguillier.

Mgr l'Evêque ajoute : 'Nous avons permis par un écrit signé de notre main, en date de ce jour, à Mr Ringuet Missionnaire de Matane, de louer, pour un temps n'excédant pas trois années, le surplus du terrain sur lequel la chapelle et le cimetière sont érigés, après l'étendue convenable laissée pour la commodité du dit missionnaire et des habitans de Matane — Nous avons ordonné & ordonnons :

1° que les marguilliers profitent au plus tôt de l'offre que fait la famille Fraser de livrer le chemin qui de la chapelle, conduit au cimetière, pour prendre le dit chemin et le cloturer et enfin le disposer de manière qu'on ne passe plus dans le foin ou le grain des voisins, pour parvenir au cimetière.

2° que les chassises de la chapelle soient peinturées au plus tôt.

3° qu'il soit fait un confessionnal et tabernacle avec gradin et une balustrade pour séparer l'espace au service de l'autel.

4° que Dominique Gagnon et James Forbes Marguilliers rendent les comptes de leur gestion annuelle, au premier voyage que fera le missionnaire de Matane.

5° qu'il soit fait, dans le cimetière, une séparation d'une quinzaine de pieds carrés, pour les sépultures des petits enfants et qu'auprès de la cloture du cimetière, en dehors, on choisisse un certain espace destiné à recevoir les petits enfants morts sans Baptême et à faire les sépultures des personnes à qui pour certaine raison on ne doit pas donner la sépulture commune".

Communians 100 — Confirmés 27

Coffre — 9.0.0.

A l'automne, le 15 octobre 1833, les habitants de Matane envoyaient une requête à l'Evêché de Québec demandant l'érection en paroisse et la permission de bâtir une église. Les noms des 36 chefs de famille apparaissent sur la requête. Il y a une trente septième famille qui est celle du seigneur Dugald Fraser avec qui demeurent sa femme, Jane Grant, Thomas C.

Johnson avec sa femme, Mary Fraser, et de plus, la mère du seigneur, Jane McCullum, veuve en première noce de Simon Fraser, et en deuxième noce de John McGibbon. (5 protestants).

Voici les noms des signataires de la requête : Paulin St-Louis, Isidore Gagnon, Dominique Gagnon, François Forbes, Joseph Gagné, André Filion, Simon Pipe, Joseph Métienne, Pierre Colin, François Miville dit Deschesnes, J. F. Lachaume, André Tremblay, Hilaire Rimbault, Philippe Gauthier, Louis Gagnon, Léon Morisson, N. Bte Chassé, Daniel Mc Mallen, Pierre Kebble, Pierre Lamarre, Samuel Harrisson, Pierre-David Gauthier, Vve Piteau, Jean Otis, Thomas Otis, Elzéar Lecourt, Louis McKenen, J. Bte Lapierre, F. Xavier St-Louis, James Forbes, Olivier Fournier, J. Bte Fournier, Pierre Lévêque, Daniel McKinnon, Augustin McDonell, François Brisebois.

Durant les visites pastorales à Matane, l'Evêque pouvait se retirer au besoin chez Pierre Keable ou Daniel McKinnon.

En 1837, le missionnaire, l'abbé Beaumont, vicaire à Rimouski, se plaint que la chapelle est mal entretenue à Matane. Les gens de Grand Matane pour ce faire allèguent la crainte que l'on ne la transporte à Petit Matane. Le missionnaire détruit l'objection de l'absence de pont. Les gens du Petit Matane peuvent venir jusqu'au bout du banc de sable d'où un pas pour se rendre à l'église.

Le missionnaire mentionne 43 familles à Petit Matane, 340 âmes; 12 familles à Grand Matane, 70 âmes; en tout 55 familles, donc une augmentation de 18 familles depuis 1833.

La question de placer l'église au Petit Matane de préférence au Grand Matane était depuis longtemps brûlante.

En 1832, l'Evêque de Québec hésitait un peu à ce sujet. Ainsi le 30 janvier, Mgr D. C. Panet écrivait à M. Michel Ringuette, curé de Rimouski : "Il a appris que la population du **Petit Matane** était beaucoup plus considérable que celle du **Grand**. Il croit dans ce cas qu'il vaudrait mieux placer la chapelle au premier endroit et ne pas réparer celle du Grand Matane. M. Ringuette pourra dire la messe dans une maison privée Cap St-Ignace à Matane. (R. arc. 1933 — 34, p. 294).

En juin 1838, Mgr B. C. Panet fait la visite du diocèse du Cap St-Ignace à Matane. (R. arc. 1933 — 34, p. 294).

Le Révérend M. Beaumont, en 1837, disait que la chapelle actuelle avait été construite par les gens du Grand Matane sur ordre de feu MesSeigneurs Plessis et Panet. Il ajoutait : "les gens du Petit Matane s'absentent volontairement de la mission pour appuyer la difficulté d'aller à la chapelle".



Ce qui suit est particulièrement intéressant : "La chapelle a les articles suivants, dons de votre Grandeur, deux beaux ornements, un autre passable, un missel neuf, des cartons d'autel, une carte pour l'aspersion, deux aubes, un cordon, trois ou quatre amicts, quatorze purificateurs, plusieurs lavabos, trois pales, trois corporaux, des burettes et un bassin, un tabernacle, six chandeliers, un crucifix, un confessionnal, un tableau de Saint-Jérôme, pas de banc".

Il n'y a pas lieu d'être surpris de voir que le 22 juillet 1837 une requête est envoyée à Québec pour fixation d'une chapelle au Petit Matane.

Mgr Signay fait de nouveau une visite pastorale en 1838. Parti le 30 juillet de Rimouski à sept heures du matin, en voiture, il arrive à la maison de M. McNider en haut de la rivière Métis à deux heures p.m. Après avoir traversé à gué la dite rivière, il part le 31, mardi, à 7.30 a.m. "On arrive à Matane à 1 heure p.m. On fait l'entrée à 3.30 hrs. On en part le 2, à 6.30 a.m. après avoir confirmé 70 enfants. On arrive à la Pte aux Senelles à 3 hrs, à Rimouski à 8 hrs" . . .

"A St-Jérôme de Matane, nous avons éprouvé dans cette 2ième visite à cette mission, une consolation plus grande que la précédente vu que le peuple a fréquenté la chapelle avec plus d'assiduité . . . "La plupart des fidèles du Petit Matane se sont confessés. L'Evêque s'est rendu jusqu'au lieu appelé le Petit Matane, afin de juger par lui-même des motifs allégués par les habitants de ce lieu, dans la requête qu'ils lui ont présentée, où ils demandaient que la chapelle du Grand Matane soit transportée au milieu d'eux. Il n'a pas eu de difficulté à se convaincre que l'emplacement de la chapelle actuelle fixée autrefois par Mgr Plessis, répondait à la commodité de tous, et qu'il n'y avait pas nécessité de la changer d'autant plus que l'on doit bientôt construire un pont sur la rivière Matane, ce qui permettra à tous de se rendre sans difficulté à la Chapelle. Il y a 50 familles à Matane, y compris quelques unes qui n'y séjourneront qu'une partie de l'été" (70 confirmés).

Cahier des Visites No 11.

Les Marguilliers sont : Pierre Théodore Kable, Paulin Jacques, Dominique Gagnon, James Forbes, Paulin St-Louis, Jean Otis, Daniel McKinnon et Hilaire Imbeault. Les comptes des Marguilliers vus et alloués, portés sur le (présent) livre des affaires de la Fabrique de Saint-Jérôme de Matane, compris celui de James (Forbess) Forbes. On y trouve le montant de 10 . . 2 . . 7½. Ceci comprend une somme de 1 . . 15 . . 0. venant du Sr Dugald Fraser, comme don fait à Monseigneur pour aider à payer les entreprises du lambris de la chapelle.

Le Sieur Fraser, en outre fait état d'un montant qu'il a reçu pour morue recueillie par les contributeurs aux travaux de la chapelle — 5 . . 4 . . 10.

Dans son allocution adressée aux fidèles réunis à la chapelle, Mgr les **"excites"** et engage à faire de généreux efforts pour couvrir par leur contribution le montant des dettes. Il renouvelle son ordonnance de sa première visite concernant la réparation à faire au cimetière et touchant la route à fixer par les marguilliers et le seigneur pour se rendre d'une manière moins gênante au dit cimetière. Il prescrit également que les bancs faits et à faire soient uniformes dans leur construction et dimension.

Mgr recommande aux marguilliers de pourvoir à la construction d'un édifice de la largeur de la chapelle qui serait placée au pignon sud et serait divisé en deux parties dont l'une servirait de logement au missionnaire lors de sa résidence à Matane, et l'autre de sacristie. Cet édifice portant cheminée ne devrait pas avoir moins de 16 à 17 pieds en dedans sur l'étendue que présente le pignon nord. Le 14 février 1839, l'Evêque adressera aux fidèles de Matane une Pastorale aux fins de les engager à rallonger de 20 pieds la chapelle du dit lieu. La Pastorale a été lue par M. Nadeau, missionnaire, de ce lieu, et les intéressés ont promis de se mettre en oeuvre. C'est l'intention de Mgr d'envoyer bientôt un prêtre qui résidera continuellement à Matane. (Registre M. f. 122 r.)

Le premier cimetière de Matane était situé à l'est et contigu au cimetière protestant actuel.

La première chapelle était à l'endroit de l'Académie actuelle, tirant un peu plus vers le sud. Elle était orientée nord sud avec façade au nord. Tel qu'il apparaît dans le rapport de la visite pastorale de 1822, on aurait pris une bâtisse déjà existante de 60 par 30 pieds. Une séparation devait y être faite laissant la chapelle à 45 par 30. La division de 15 par 30 devait comprendre deux appartements : une sacristie et un logement pour le missionnaire. Il semble bien que cette division ne fut jamais faite. En 1833 l'Evêque ordonne de peindre les chassises de la chapelle, d'y mettre un confessionnal, une balustrade, etc.

En 1839, Mgr Signay ordonne de nouveau de faire une allonge de 20 par 30 pieds à la chapelle. Dans cette allonge on fera une sacristie et un petit logement pour le missionnaire. C'est ce qui avait été prescrit en 1822. Cette première chapelle servira au culte jusqu'à la construction d'une église en pierre en 1856.

## CHAPITRE XVIII

### LE DERNIER MISSIONNAIRE DE MATANE

#### MESSIRE GABRIEL NADEAU (1837-45)

##### **Notice sur sa vie et sa mort, une visite aux malades en hiver de Rimouski à Sainte-Anne des Monts.**

De tous les missionnaires desservants de Matane, avant l'arrivée du premier prêtre résidant, le Révérend Gabriel Nadeau apparaît bien la figure la plus marquante.

Gabriel Nadeau est né à Saint-Gervais, comté de Bellechasse le 15 juin 1808.

Je reproduis ici à peu près textuellement une notice parue dans Le Courrier de Rimouski (72) : "Aussitôt après son ordination, (1837) M. Nadeau fut nommé vicaire de M. Picard, (Messire Thomas Ferruce des Trois-Maisons dit Picard) curé de Saint-Germain de Rimouski, auprès duquel il resta cinq ans."

"Heureux le jeune prêtre qui, au seuil de sa carrière sacerdotale, a le bonheur de trouver, dans le curé dont il est appelé à partager les travaux, un modèle de régularité, un bienveillant conseiller, un guide sûr et fidèle ! plus heureux encore le jeune vicaire qui comprend bien la nature de ses devoirs, et les immenses avantages qu'il peut retirer, pour le reste de sa vie, de ces quelques années de noviciat et d'épreuve !"

M. Nadeau ne parlait jamais de son vénérable curé qu'avec le plus profond respect et une sorte d'attendrissement. Il y avait entre ces deux hommes capables de s'apprécier, un continuel échange de respect et d'estime, d'amitié et d'attachement. M. Picard méritait bien la considération dont son jeune confrère se plaisait à l'entourer."

"Pendant les cinq années qu'il passa comme vicaire auprès de M. Picard, c'est-à-dire depuis 1837 jusqu'en 1842, M. Nadeau fut chargé de la desserte des missions échelonnées le long du bord de l'eau à partir de Rimouski jusqu'au Mont-Louis, sur une étendue de plus de cinquante lieues. Il fallait un courage et une vigueur plus qu'ordinaire pour supporter les fatigues de ce pénible apostolat, et porter les secours de la religion aux fidèles disséminés au suprême degré. Le souvenir de ces courses évangéliques est encore et restera longtemps gravé dans la mémoire des premiers habitants de ces endroits."

"Il n'y avait alors que des chemins très peu praticables; il fallait, le plus souvent, aller administrer les malades, dire la messe, etc, à pieds ou en barque de pêcheur. Que de dangers, que de tempêtes affrontés, montés sur ces frêles embarcations, pour aller porter à ces populations éparses et délaissées la lumière, la consolation et le salut."

"Quand l'eau devenue pesante et surchargée de glaçons, ne permettait plus de voyager par eau sans un danger imminent, il chaussait alors la botte canadienne pour longer les grèves à travers la vase et les glaces brisées que le vent du nord entassait sur la rive. Il lui fallait escalader des rochers escarpés; couper des baies profondes ça et là de petites rivières devant être traversées à gué de longues distances franchies sans rencontrer de maisons habitées; souvent obligé de coucher dehors et dans la saison la plus rigoureuse, jamais il ne faisait entendre une plainte."

"Que de tristes journées passées ainsi sans abri, exposé quelque fois à une pluie torrentielle, ou à la rigueur du froid dans les longues nuits de l'automne et de l'hiver. Voici un épisode qui nous a été rapporté."

"Un jour, ou plutôt une nuit, un jeune homme vint à Rimouski le prier de descendre à Sainte-Anne des Monts pour administrer sa mère dangereusement malade. Quoique souffrant lui-même et de retour à peine d'une de ses pénibles expéditions, M. Nadeau, n'hésite pas un instant à partir, accompagné de celui qui était venu le chercher."

"On était alors à la fin de décembre; le temps était affreux; un vent de tempête soufflait du nord-est et la neige, en gros flocons, tombait en abondance. Ils eurent à patauger dans la vase et passer dans l'eau à mi-jambe les petites rivières qui leur barraient le passage. Ils rencontrèrent les mêmes difficultés en traversant la Rivière Blanche."

"Ils arrivèrent à Matane dans la nuit où après avoir pris quelque nourriture, ils montèrent sur une barge pour traverser la rivière. L'obscurité était complète et la prudence leur conseillait de ne pas tenter, par un temps pareil, de passer cette rivière, assez large du reste, et au milieu des glaçons qu'elle charriait."

"Mais le coeur d'un prêtre ne la consulte pas toujours, la prudence !"

"Arrivé au milieu de la rivière leur frêle embarcation frappe sur une roche, se défonce, s'emplit d'eau, et force leur est de passer là le reste de la nuit, trempés jusqu'aux os et exposés à la rigueur d'un froid excessif. Le lendemain matin les habitants du voisinage vinrent les retirer de leur périlleuse position. Le compagnon de M. Nadeau était tellement épuisé qu'on dut le déposer presque mourant, chez un de ses amis à Matane. M. Nadeau fut obligé de poursuivre sa route seul."

"Celui qui l'aurait rencontré alors, couvert de neige et de glace; enfonçant dans les rivières couvertes d'une glace épaisse qui, après avoir déchiré ses vêtements, meurtrissait et ensanglantait ses jambes; un sac suspendu à son cou, une paire de raquettes sous son bras, un bâton dans sa main, aurait bien reconnu le vrai missionnaire."

"Il arriva enfin au terme de son voyage. Il était temps ! La pauvre malade était à l'extrémité; aussitôt qu'elle eut reçu les derniers secours de la religion, elle expira. A son retour à Matane, M. Nadeau eut la douleur de voir mourir son compagnon de voyage. Les misères qu'il avait endurées en descendant de Rimouski l'avaient tué."

"Voilà l'esquisse bien imparfaite d'un de ces voyages dans ces contrées, voyages qui se répétaient bien souvent."

"Le jour de Noël 1842, M. Nadeau qui, après cinq ans de vicariat à Rimouski, venait d'être nommé curé à Sainte Luce, peut célébrer le Saint Sacrifice de la Messe pour la première fois dans la magnifique église qu'il venait d'ériger."

"En se chargeant de la cure de cette paroisse, il ne cessa de continuer la desserte de ses missions, toujours avec le même zèle, la même énergie, le même dévouement. Cependant en 1845 le nombre toujours croissant des habitants ne lui permettant plus de la desservir seul, cette vaste mission fut partagée : M. Nadeau conserva les missions de Ste-Luce, de Ste-Flavie, de Métis et de Sandy-Bay, et M. J.B. Côté fut envoyé à Matane d'où il surveillait les autres dessertes."

“La vertu chez M. Nadeau brillait d'un tel éclat que la calomnie n'aurait pas dû essayer de la ternir. ..Cependant cette nature si bonne, si naïve, si inoffensive a connu la persécution, du reste comme tous les saints dont il est l'émule.”

“La porte de son modeste presbytère était toujours ouverte à toute heure du jour et de la nuit à quiconque réclamait ses conseils et son assistance; en effet, M. Nadeau exerçait la plus large hospitalité.”

“M. Nadeau avait le goût des fondations et des constructions; après avoir érigé l'église de Ste-Luce et les chapelles de Matane et de la Ste-Flavie, il en construisit encore une autre en 1867-68 à St-Donat.”

#### — SA MORT —

“Le dimanche, 14 février 1869, après une nuit de la plus laborieuse agonie, à deux heures et demie du matin, M. Nadeau rendit son âme à Dieu.”

“Le dimanche à six heures du matin les dépouilles du défunt furent exposées à la vénération des fidèles dans le grand salon du “presbytère neuf qui fut transformé en chapelle ardente.”

“Le défunt était assis dans un fauteuil au milieu de la chambre mortuaire, revêtu de ses habits sacerdotaux et tenait à la main un crucifix. A dater de ce moment jusqu'à celui des funérailles, s'établit un concours immense pour réserver ses restes mortels. Des pères, des mères de famille apportaient leurs enfants, les recommandaient au défunt et leur faisaient toucher ses dépouilles vénérées”.

“Un mort est pour les enfants un sujet d'effroi. Eh ! bien, non, ils ne s'effrayaient pas de M. Nadeau”.

## CHAPITRE 1XX

### ANCIENS REGISTRES

Tel que nous l'avons déjà dit, les premiers actes de baptême, mariage et sépulture, etc., où l'on trouve le nom de Matane mentionné, sont dans les registres de Rimouski à partir de 1791 jusqu'à 1812.

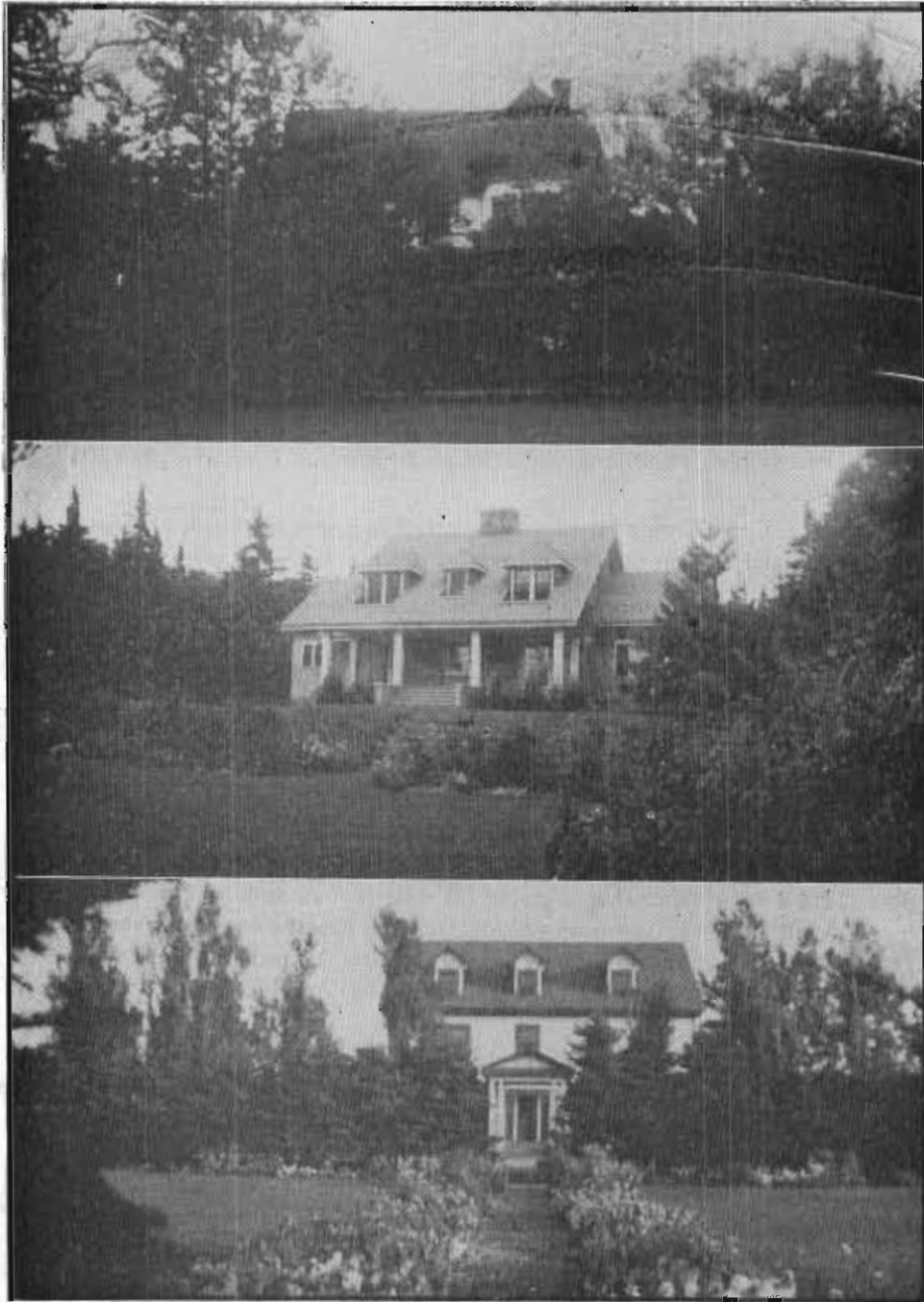
Cette année-là, Mgr Plessis fait la première visite pastorale à Matane. Un registre est ouvert et voici ce qu'on y lit :

"Monseigneur l'Evêque de Québec n'ayant trouvé à Matane aucun Registre pour inscrire les actes de Baptême, supplément des cérémonies de baptême, etc. . . a ordonné que l'Acte ci-dessus fût dressé et signé sur la présente feuille qui sera annexée au Registre qui reste à Rimouski et ce pour servir au besoin.

"Le trente mai dix huit cent douze, par ordre de Monseigneur l'Evêque de Québec pendant sa visite pastorale au lieu nommé Matane sur la rive est du fleuve St-Laurent, je soussigné curé de St-Michel ai suppléé les cérémonies du Baptême". Suivent les noms de treize enfants, les uns jusqu'à sept ans avec les noms des père, mère, parrain et marraine. Le tout signé par Tho. Maguire, p. Ce premier registre de 1812 à 1834 est conservé à Matane.

Puis il y a une interruption dans les registres jusqu'à 1842. On trouve cependant dans les archives de la cure de Rimouski un répertoire des actes de naissances, mariages et sépultures, non insérés dans les Registres de Saint-Germain de Rimouski et conservés dans les archives de la cure de la dite paroisse de 1832 à 1841. Ce répertoire ne concerne pratiquement que les gens de Matane, Cap Chat et Sainte-Anne des Monts. Les registres s'ouvrent de nouveau à Matane en 1842. On y trouve tout ce qui concerne le territoire allant de Tartigou au Mont-Louis jusqu'à l'ouverture des registres dans les paroisses détachées de ce territoire.

QUELQUES RÉSIDENCES



Haut — Maison des RUSSELL — Centre — Maison du gérant de la HAMMERMILL  
Bas — Maison du gérant de PRICE BROS.



## CHAPITRE XX

### MISSIONS DE CAP CHAT ET DE SAINTE-ANNE DES MONTS

Durant longtemps les curés de Rimouski, missionnaires desservants de Matane, eurent à desservir les missions de Sainte-Anne et de Cap Chat. C'est le Révérend François Gabriel le Courtois, desservant de la mission de Matane en 1798, qui se vit le premier assigner en même temps la desserte du Cap Chat et de Sainte-Anne des Monts.

Déjà en 1815, Mgr l'Evêque de Québec avait fait une visite pastorale au Cap Chat. Il était accompagné de M. Charles Boucherville, prêtre, curé de Saint-Charles de Charlesbourg. On y suppléa aux cérémonies du baptême de 5 enfants. Les noms de famille suivants figurent sur les registres : Roy, Dugast, Sas-seville, Drouin et Marin (62).

Il y eut d'abord une chapelle près de la rivière Cap Chat. L'abbé Ferland nous dit qu'en 1836, à une lieue en bas du cap, il y avait un établissement renfermant six familles. Une chapelle y avait autrefois été érigée. En 1836, elle était en ruines et les habitants du lieu assistaient à la mission qui se donnait annuellement à Sainte-Anne des Monts.

Le 24 avril 1832, Mgr B. C. Panet charge Michel Ringuet, curé à Rimouski, aussitôt après avoir terminé sa mission à Matane, d'aller dans la seigneurie de Sainte-Anne dont les habitants n'ont pas encore reçu la visite d'un prêtre. (Reg. des lettres, vol. 15, p. 70).

Le 4 février 1833, Mgr Signay donne à M. Ringuette l'autorisation de placer la chapelle de Sainte-Anne en un endroit convenable. (Reg. des lettres, vol. 15, p. 261).

Le 1er octobre 1833, dans un procès verbal, M. Pierre

Beaumont, vicaire à Rimouski, conclut à la nécessité de construire une nouvelle chapelle à Sainte-Anne des Monts et y fixe le site d'un cimetière. (Reg. des Requêtes, vol. 7 g.f. 43 r.).

Lors de la visite pastorale de Mgr Turgeon à Sainte-Anne, en 1836, il est reçu chez M. Louis Lemieux, ancien seigneur du lieu. On mentionne que l'on servit comme mets du repas des ralingues de flétan. (14)

La chapelle de Sainte-Anne et la maison de l'ancien seigneur sont bâties sur une presqu'île sablonneuse formée par un barachois et l'embouchure de la rivière. Les habitations s'étendent le long du fleuve jusqu'à une demi-lieue de chaque côté de ce coin central. Il y avait cette année-là 37 familles à Sainte-Anne. (14)

A Cap Chat, lors de la visite de 1836, on trouve les noms suivants: Dugas, Drouin, Dumas, Roy dit Desjardins, Douaron, Marin, Chouinard, Mainville et Santerre.

Dans les documents au sujet de la mission de Matane à l'Evêché de Rimouski, on voit qu'au temps où M. Nadeau, curé de Sainte-Luce, avait ces dessertes, la chapelle de Sainte-Anne était d'environ 16 par 20 pieds.

Des concessions de terrain furent faites à Denis de Riverin à Cap Chat et à Sainte-Anne des Monts en 1688, pour y installer des établissements de pêche.

En 1836, la seigneurie de Sainte-Anne appartenait à M. Buteau, marchand de Québec, ainsi que celle de Petite Sainte-Anne acquise de la famille Vallée.

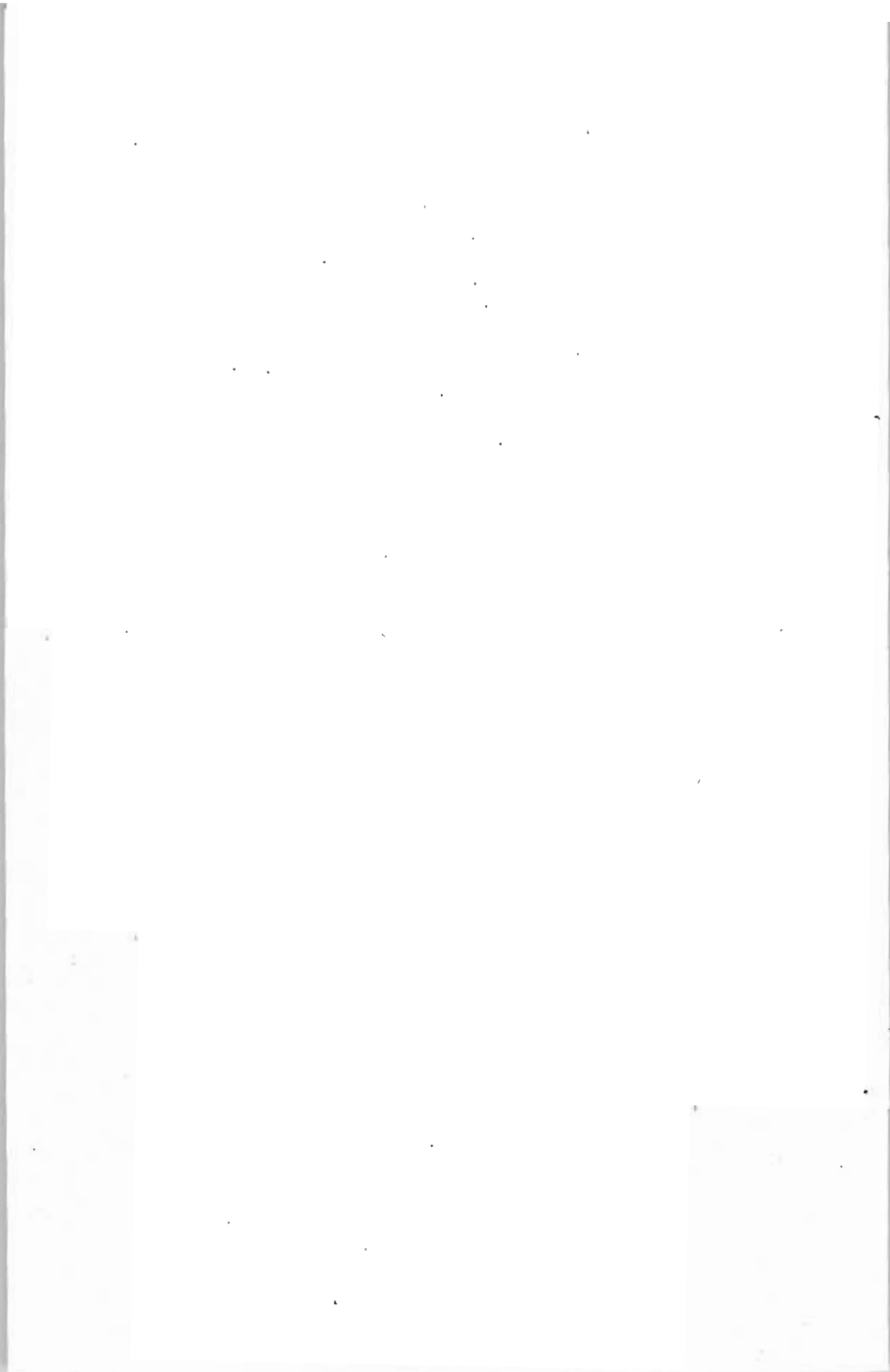
On dit qu'avant les 1800, les habitants de la côte de Sainte-Anne en descendant n'avaient pas très bonne réputation. C'était des pêcheurs, saisonniers, venus de l'autre côté de l'océan et ils avaient des coutumes de brigandage peu intéressantes. "Ceux qui naviguaient sur cette côte" — toujours d'après Ferland — "craignaient de s'y arrêter. Ils aimaient mieux essayer les plus rudes tempêtes au large que de venir mouiller dans ce port (Sainte-Anne), car les gens passaient alors pour des pillards déterminés . . .". On a écrit quelque part que les gens de cette côte mettaient des lumières au cou de leurs bêtes à cornes dans les champs la nuit pour induire des navigateurs en erreur, amener leur navire à la côte et permettre le pillage . . . Ferland (14).

Ces gens avaient disparu, puisque en 1836 Ferland nous dit que sur les 37 familles habitant Sainte-Anne, la plus ancienne y était établie depuis vingt ans. Les "Vallée" venaient

de Beauport, les "Sasseville" de la Baie Saint-Paul, les "Pellétier" de Kamouraska, les "Dugas" de Port-Royal en Nouvelle-Ecosse.

Lors d'une mission donnée à Cap Chat et à Sainte-Anne des Monts en 1800, on trouve à Sainte-Anne des Monts des familles des noms suivants : McMalem (Mullen), Marin, Petit (Acadiens venus du Cap Breton), Vallée, Paquet. Lors de cette mission a lieu le mariage de Joseph Vallée, fils de feu Louis Vallée et défunte Marie Monjou, natif de la ville de Québec, résidant à Sainte-Anne, à Véronique Canuel, veuve de Louis Jean Viens, résidante à Sainte-Anne. Sont présents Louis et Alexis Vallée, probablement ses frères.

En 1860, la mission du Cap Chat renfermait 523 âmes.





SOLEIL DU PRÉSENT

## SOLEIL

### "deuxième partie"

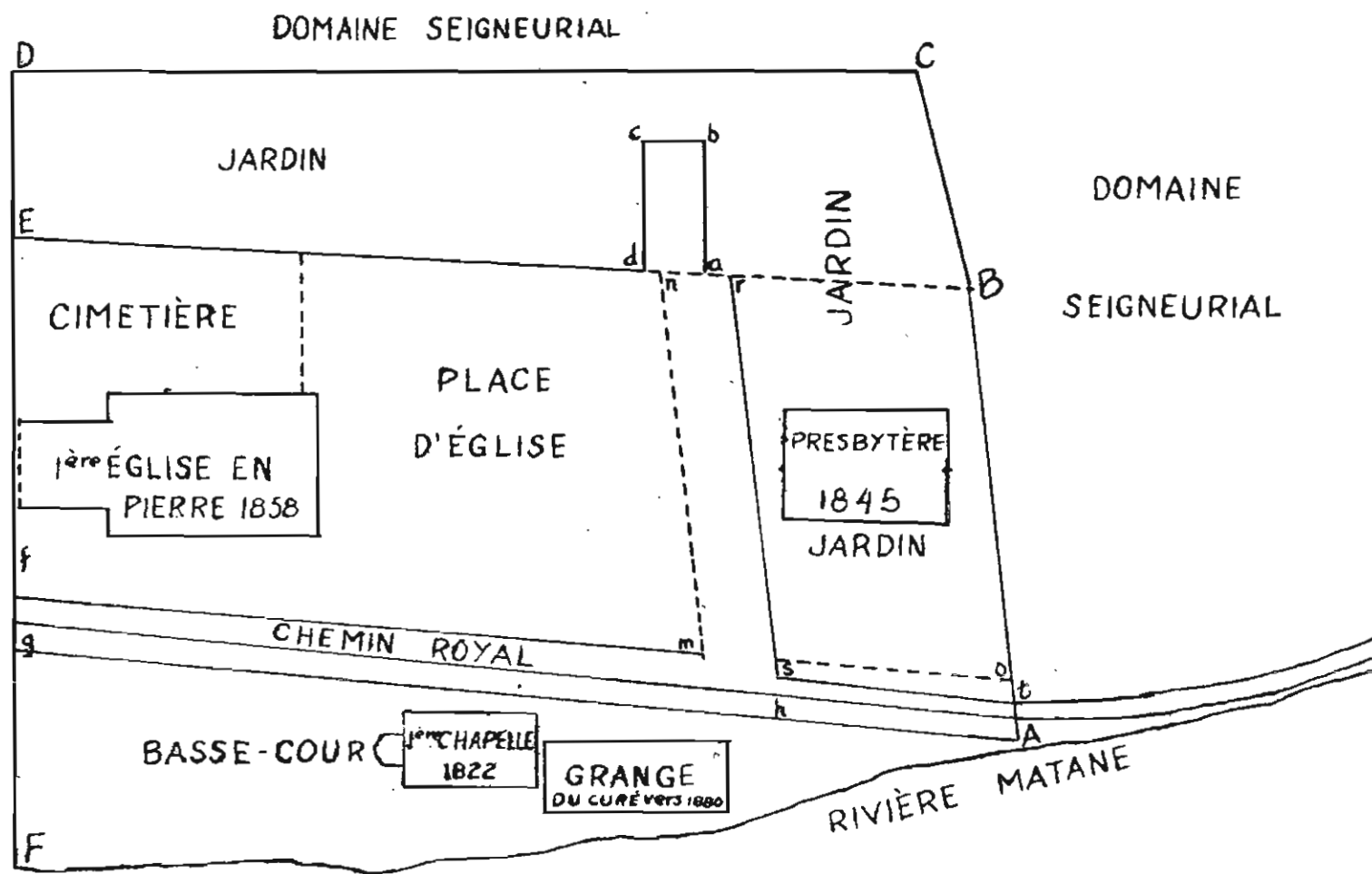
"Salut, ô ma terre natale,  
Riant coteaux, vallons fleuris !  
A mes yeux rien ne vous égale,  
Rien n'est si beau que mon pays."

## SOLEIL

### du Présent

Depuis longtemps des humains, — des indiens d'abord durant des millénaires, puis des blancs durant des siècles —, ont séjourné à Matane. Le premier établissement date de 1688. Le deuxième seigneur y vient avec les premiers concessionnaires dès 1781. Enfin à partir de 1790, des missionnaires sont officiellement nommés pour desservir l'endroit. Cela dure jusqu'en 1845. On naît, on vit, on meurt à Matane, mais l'histoire en reste à demi effacée. Ce n'est que par moment qu'un coin du voile se soulève comme une brume dispersée soudain par le vent, mais presque aussitôt reformée.

En 1845, c'est la vie paroissiale et municipale qui commence, c'est l'histoire écrite tout au long, c'est le pays qui paraît enfin au grand SOLEIL.



1<sup>er</sup> PLAN D'APRES UNE EBAUCHE AUX ARCHIVES DE L'ÉVÊCHE DE RIMOUSKI

## CHAPITRE XXI

### **PREMIER PRETRE RESIDANT A MATANE Le Révérend Jean-Baptiste Côté — 1845-48**

"Ahi puisses-tu garder ta ferveur ancienne"  
"O race de croyants, bon peuple de chez nous!"  
(Blanche Lamontagne)

Des rapports sur les missions du diocèse de Québec de 1845 à 1851, nous extrayons ce qui suit :

"Depuis longtemps Monseigneur l'archevêque de Québec désirait ardemment pouvoir procurer à cette partie reculée de son diocèse le bienfait d'une desserte régulière. Accourus des diverses parties de la Province, les habitants de ces localités sont d'autant plus attachés à notre sainte religion, qu'ils ont été éclairés de ses lumières dans leur berceau, dans leurs paroisses natales. Le Canadien ne peut se passer de prêtre, comme il ne peut se passer de religion, on le verra souffrir les plus grandes privations, auprès du lieu qui l'a vu naître, plutôt que d'aller au loin défricher de riches terres, où il n'aura pas un prêtre pour le consoler dans les ennuis de son pèlerinage, et pour lui donner les secours de la religion et recevoir son dernier soupir".

"Aussi les habitants de Matane et de Ste-Anne des Monts demandaient-ils à grands cris les secours de la religion et un prêtre, qui résidât au milieu d'eux. Malgré leur pauvreté, ils avaient construit de petites chapelles et se montraient disposés à faire de nouveaux sacrifices pour loger un prêtre et pourvoir à son modeste entretien. En 1845, M. J. B. Côté, jeune prêtre du diocèse, fut chargé du soin de ce petit troupeau, avec ordre de faire sa résidence à Matane, qui est à 18 lieues plus bas que Rimouski, pour desservir de là Ste-Anne des Monts à 21 lieues de Matane et un poste intermédiaire, appelé Cap-Chat".



Une lettre pastorale de Mgr Signay aux gens de Matane annonça la venue du Révérend Jean-Baptiste Côté. Il arriva dans l'automne.

De la lettre pastorale de Mgr l'évêque, j'extrai ce qui suit : "L'empressement que vous avez montré à réclamer la résidence plus fréquente d'un prêtre parmi vous nous donne lieu d'espérer que vous aurez à coeur de recourir à son ministère et surtout de vous conformer de votre mieux aux avis qu'il vous donnera pour le bien de vos âmes".

Il insiste sur l'obligation de pourvoir au logement du missionnaire, puis comme la dîme ordinaire des grains est insuffisante, "vous vous ferez un agréable devoir d'y joindre la dîme de patates (26ième minot) et de transporter au lieu de sa résidence annuellement par famille une demi-corde de bois et 5 bottes de foin.

"Vous devrez travailler à l'achèvement du presbytère que vous avez commencé ! . . . vous joindrez à cet édifice, comme il est d'usage dans le diocèse, les dépendances requises pour le service du prêtre, c'est-à-dire un four, une écurie, une cour et un jardin **distingué** par une bonne clôture".

"Nous vous avons spécialement recommandé dans notre dernière visite de pourvoir à l'érection et à l'entourage d'un nouveau cimetière". (au sud et à l'est du presbytère actuel).

"Vous ne trouverez pas mauvais que nous vous rappelions ici ce que nous avons fait pour votre sacristie de même ce que nous fournissons aujourd'hui pour le service de votre chapelle".

"Nous vous encourageons à faire promptement les réparations pressantes à votre chapelle et sacristie pour les mettre à couvert des vents et des mauvais temps et les rendre moins froides".

Des archives de Matane, nous extrayons ce qui suit : "N'ayant point encore de presbytère, il demeure chez M. Daniel McKinnon, qui le reçut avec joie et le pensionna pendant un an gratuitement. Sa bonne soeur, Mlle Clarisse McKinnon, ne le cédait point à son frère en égard pour le missionnaire". Voici ce qu'en dit M. Côté : "Pendant un an, j'ai pensionné chez le bon M. McKinnon et sa vieille soeur. J'ai été traité par ces excellents paroissiens comme si j'avais été leur propre enfant, et cela gratuitement, car ils n'ont jamais voulu accepter aucune rétribution pour tout le temps qu'ils m'ont pensionné".

"C'est sans doute en récompense de l'hospitalité qu'ils ont exercée envers tous les missionnaires que Dieu leur a accordé une heureuse vieillesse; car M. McKinnon est décédé à l'âge avancé de 80 ans le 1er novembre 1860, et sa soeur à l'âge de

93 ans, le 25 septembre 1862. C'est M. McKinnon qui était chargé d'ondoyer les enfants durant l'absence du missionnaire".

Une "Lettre de M. J. B. Côté à Mgr l'archevêque de Québec" écrite durant son séjour à Matane mérite d'être citée au long.

"Je partis de Matane, le 11 février 1846 pour aller à Ste-Anne des Monts porter les secours de mon ministère à deux malades qui réclamaient avec empressement les dernières consolations du Chrétien. J'avais pour m'accompagner et porter mon bagage indispensable deux hommes robustes de Ste-Anne, très expérimentés dans ces sortes de voyage. La neige durcie par le froid et par le vent, résistait à la pression de nos pas, de sorte que nous fîmes ce jour-là peu d'usage de nos raquettes. Nous couchâmes au petit Matane, et le jour suivant, à une heure de l'après-midi, nous étions à sept lieues de notre point de départ du matin. Un brave protestant du nom de Grant," — beau-frère de Dugald Fraser, seigneur — "nous donna l'hospitalité avec une bienveillance qui nous fit oublier nos fatigues. Ce M. passait l'hiver en cet endroit de deuil pour prendre soin des débris d'un vaisseau qui s'était naufragé l'automne précédent, triste événement où plusieurs matelots s'étaient gelés.

"Comme je n'étais pas habitué à ces longues courses à pied, j'éprouvai dès lors une lassitude dans les jambes qui n'a pas cessé de me faire souffrir depuis ce temps, puisse le Seigneur agréer, cette petite croix et oublier mon indignité ! Nous marchions tantôt sur la neige durcie, tantôt sur les glaçons de la grève, car il n'y avait pas d'autre chemin. Il fallait souvent escalader d'énormes glaces ou des rochers, espèces de montagnes bordées de précipices recouverts d'une couche de neige qui nous en dérobait la vue. Le plus dangereux de ces rochers est celui qu'on appelle Grand Crapaud. Ce rocher qui a causé tant de malheurs aux marins, est élevé d'environ 300 pieds au dessus du niveau de la mer, taillé à pic de ce côté et hérissé de roches aigues, il s'avance fort loin dans la mer qui baigne sa base. Par bonheur nous pûmes passer au delà sur une glace fortement attachée aux saillies du rocher à fleur d'eau. Cette glace, qui n'avait qu'une douzaine de pouces de largeur, nous porta heureusement jusqu'à l'autre côte ; si nous eussions eu la mauvaise fortune de glisser ou de mettre le pied à côté, nous serions tombés dans le gouffre pour ne plus reparaître. Quel terrible Crapaud ?

"Le 13, nous partîmes de grand matin, dans l'espérance de pouvoir parcourir les dix lieues qui nous séparaient du terme de notre voyage. Il fallut user de la raquette pendant toute cette journée, et franchir ainsi plusieurs rochers énormes qui

s'avancent fort loin dans la mer, et que l'on appelle "Méchins", mot dont j'ignore l'origine, peut-être est-ce une corruption du mot méchant, que ces énormes barrières ont occasionné de fréquents naufrages. En passant dans ces funestes parages, je visitai le lieu où périt l'automne dernier le navire W. Bayard. Les mâtures et les agrès étaient dispersés et pris dans les glaces. Divers effets de sa cargaison, pris dans les glaçons ou épars sur le rivage me remplissaient le cœur de tristesse, quelle scène de désolation. A quatre lieues au delà, une scène plus navrante encore nous attendait cette place lugubre ne s'effacera jamais de mon souvenir. Là s'était passé un de ces drames funèbres, tels que les annales de la marine n'en inscrivent que trop fréquemment.

"J'aperçus une partie de cabine arrachée violemment du bâtiment, dont les débris emportés par la mer ont disparu en grande partie, puis le squelette à demi fracassé d'une chaloupe sur lequel je pus déchiffrer ces mots : **Montreal of London**. Des barils vides, des coffres brisés, des lambeaux de voiles, des pièces de bois tordues et éclaboussées, la statue du navire tronquée, une immense quantité de débris jetés sur la rive dans l'espace d'une lieue répandaient sur cette plage une tristesse dont nos cœurs étaient altérés."

"Pas un seul homme de l'équipage s'était sauvé. Il me semblait entendre leurs cris de détresse et le bruit épouvantable des flots acharnés à torturer leurs victimes et à étouffer leurs gémissements. Deux coffres, pris dans les glaces, renfermaient les cadavres gelés de quatre malheureux qui s'y étaient noyés. Ce spectacle avait fait sur moi une si violente impression de tristesse que j'aurais pleuré toute la journée, si je n'avais commandé ma sensibilité.

"Du théâtre de ces horreurs nous apercevions la demeure d'un nommé Bonneau, qui habitait seul en cet endroit, nous y entrâmes pour nous réchauffer et diner. Trois lieues nous restaient à faire pour nous rendre au Cap Chat, nous y arrivâmes bientôt, de là je fus mené à Ste-Anne des Monts par un M. Roy, dont la bienveillance est connue de tous ceux qui ont parcouru ces lieues.

"J'étais donc au terme de mon voyage et au milieu de mon cher troupeau, que ma présence comblait de joie. Je ne pus offrir d'abord le sacrifice de la messe, parce que j'avais à faire, pour le lendemain qui était un dimanche, des préparatifs indispensables. Il fallait réchauffer la Chapelle par un amas de neige tout à l'entour afin d'intercepter l'air glacial qui s'y introduisait par dessous le solage; poser des vitres aux chassises, monter un poêle et d'autres travaux qui absorbèrent toutes les

heures de cette journée. Le lendemain 15 février, je confessais jusqu'à dix heures dans ma pauvre chapelle, sans beaucoup souffrir du froid, et je chantai ensuite une messe solennelle servie par un seul clerc qui n'avait pas de surplis, mais chantée par deux bons chantres: ce luxe de voix, auquel je n'étais pas habitué, me rappelait avec délice ma paroisse natale. Pendant mon séjour en ces lieux, j'eus plusieurs fois l'occasion de déplorer les tristes conséquences qu'entraîne inévitablement le manque de desserte dans une paroisse, c'est-à-dire, le relâchement dans les pratiques religieuses, l'affaiblissement de la Foi et la dépravation des mœurs. Je viendrai au secours de ces pauvres gens aussi fréquemment qu'il me sera possible et j'espère que le Seigneur fertilisera ce champ jusqu'ici si inculte.

"Le 19, je quittai cette petite chrétienté pour retourner à ma résidence de Matane. Le vent, qui nous avait favorisé en descendant, nous favorisa encore en remontant, comme si Dieu se fut plu à faire tourner les éléments en notre faveur. Je l'en remerciai, bien que je fusse convaincu que je n'entraîs que pour une bien faible part dans les motifs de ses éternelles déterminations. Tout joyeux d'avoir accompli un devoir, je retournerais à mon poste pour y continuer mes travaux apostoliques, et je ne prévoyais pas que mes jambes pourraient se lasser; cependant, un mal que j'ignorais jusqu'alors, m'avertit de mon incapacité, de mon néant. Arrivé chez M. Grant, j'étais si épuisé de fatigue, qu'une de mes jambes refusait tout service avec opiniâtreté.

"Je ne m'étais rendu chez ce Monsieur qu'avec l'aide d'un bâton, et je ne me sentais pas la force d'aller plus loin; on résolut donc d'envoyer un homme en avant pour faire venir une voiture du Petit Matane. Ce jour-là, j'éprouvai de si violentes douleurs dans la jambe, qu'il me fut impossible de réciter mon office, et c'était la première fois que ce malheur m'arrivait depuis mon ordination; je ne pus ni boire, ni manger, et prendre aucun repos de la journée. Cependant comme la voiture ne pouvait venir jusqu'à nous, il fallut encore essayer mes jambes. Quand l'exercice les eut dégourdies, je marchai passablement bien, même je franchis sans accident le Grand Crapaud, mais après cinq lieues de marche, je déclarai à mon compagnon que mes forces étaient épuisées et qu'il fallait camper en attendant la voiture.

"Rendez-vous au moulin, dit-il vous n'en êtes plus qu'à quelques pas". En effet, nous arrivons à un moulin qui n'est qu'à une lieue des dernières habitations du Petit Matane, et nous y trouvâmes la voiture demandée, et je me rendis le jour même à mon logis. Le jour suivant, qui était dimanche, en montant à

l'autel pour offrir le Saint Sacrifice de la Messe, voulant faire la genuflexion à laquelle mes pauvres jambes me refusaient, je tombai dans les bras de mes chantres ; je ressentis des douleurs aiguës que je me crus aux portes de l'éternité. Cependant je réussis à exposer le St-Sacrement pour les Quarante Heures, que l'on célébrait en ce temps et à continuer la Ste-Messe, je pus même en faire autant les trois jours suivants, me soutenant sur mes clercs pour monter à l'autel et en descendre. Mais après ces efforts extrêmes il me fallut céder à la violence du mal et garder la maison, pouvant à peine faire un pas dans ma chambre, avec l'aide d'une canne ou d'une chaise. Au milieu de ces épreuves, une seule chose me consolait, c'est que je souffrais pour la gloire de Dieu et le salut des âmes; si je puis ajouter quelque chose à ces consolations, je dirai que c'est la joie extrême de mes bons habitants d'avoir enfin un prêtre au milieu d'eux.

"Pendant les quatre derniers jours le tribunal de la pénitence avait été constamment assiégé. Le 3 mars, je souffrais moins mais je ne pouvais encore marcher, parce que l'une de mes jambes était extrêmement enflée.

Malgré toute ma bonne volonté, je ne pus me rendre à l'église le dimanche suivant, pour y célébrer les Saints Mystères, j'ai eu la douleur de ne pouvoir satisfaire la dévotion de mon petit troupeau rassemblé à l'église, comme à l'ordinaire pour s'y repaître de la parole divine et entendre la Sainte Messe.

"Le 4 mars, j'étais mieux et même, je commençais à marcher dans ma chambre, enfin le ciel m'a rendu à mon cher petit troupeau, auquel je dévouerai mon existence tout entière aussi longtemps qu'il plaira au ciel de me laisser à sa garde.

J'ai l'honneur d'être",

J.-B. Côté, ptre.

M. l'abbé Côté était né à St-Henri de Lauzon le 2 février 1814 de Jacques Côté et de Rosalie Beaulais. Il fit ses études au Séminaire de Québec et y fut ordonné le 9 février 1840. Il occupa successivement le poste de vicaire à l'Islet (1840-44), de desservant à Ste-Anne de la Pocatière (1844) et vicaire au Cap Santé (1844-45). Pour sa première cure il fut assigné missionnaire résident à Matane en 1845. En 1848, il fut nommé à St-Bernard (1848-49). — C'est une curieuse de coïncidence que le premier curé de St-Jérôme de Matane devienne à la suite curé de St-Bernard, patron qui avait été tout d'abord assigné à la mission de Matane. — Dans la suite, M. Côté passa par Saint-François de Beauce, St-Ferréol, St-Joseph de Lévis, Cap Saint-Ignace, St-Cervais, et se retira enfin à Lévis en 1882 pour y mourir le 10 mars 1894.

## CHAPITRE XXII

### ORGANISATION MUNICIPALE DEPUIS 1845

L'organisation municipale à Matane, fut faite la même année que celle de l'arrivée du premier curé.

C'est en effet par proclamation du 18 juin 1845, que fut constituée la municipalité de St-Jérôme de Matane. Elle couvrait tout le territoire allant de Tartigou jusqu'aux limites ouest du comté de Gaspé.

Avant cette organisation municipale, tous les règlements concernant les chemins à Matane et autres étaient passés par le conseil municipal de Rimouski.

Comme cette première municipalité de Matane couvrait différents cantons, il convient ici d'établir les limites de ces cantons et l'année de leur érection.

Le premier à l'ouest était le CANTON MATANE. Ce territoire fut érigé par proclamation du 15 décembre 1834. Il va en front sur le fleuve de la rivière Tartigou jusqu'à la limite ouest de la seigneurie de Matane, soit 9 milles de front par 11 milles de profondeur.

Ce territoire comprend aujourd'hui les paroisses de St-Ulric de la Rivière Blanche et de St-Léandre. La paroisse de St-Ulric eut son élection civile en municipalité distincte de Matane, le 1er juin 1869.

A la limite est de ce territoire, vient la SEIGNEURIE DE MATANE constituée par la concession faite à Mathieu d'Amours de Chauffours, en 1672, agrandie en 1677, puis en 1824. La seigneurie couvre 3 1-2 lieues de front sur le fleuve.

En bas de cette seigneurie, avec également front sur le fleuve, il y a le CANTON ST-DENIS. Il fut érigé par proclama-

tion du 26 février 1864 et organisé en municipalité le 1er janvier 1866, sous le nom de canton St-Denis. Le 25 juin 1870, ce territoire devint la municipalité de la paroisse de Ste-Félicité. Mais cette dernière inclut aussi à l'est une partie du canton Cherbourg et à l'ouest l'Augmentation de la seigneurie de Matane.

Le CANTON TESSIER est situé à l'arrière de la seigneurie de Matane. Il va de la rivière jusqu'au canton St-Denis. Il fut détaché de la municipalité de Matane par proclamation, le 5 mars 1864. On l'organisa en municipalité de canton le 1er janvier 1880, et on le réorganisa sous le nom de municipalité de St-Luc par une décision du conseil de comté de Matane, le 25 octobre 1904.

Le CANTON CHERBOURG fut détaché de la municipalité de Matane par proclamation, le 6 mai 1864. Il est en bordure du fleuve à l'est du canton St-Denis.

On détacha le CANTON ROMIEU par proclamation du 25 juin 1864, puis le CANTON DALIBAIRE, le 16 août 1865. Ces deux cantons unis furent organisés en municipalité de canton, le 1er juin 1878.

Après tout ce morcellement de la municipalité initiale de St-Jérôme de Matane, celle-ci conserva comme limites celles de la paroisse canonique de St-Jérôme de Matane jusqu'en 1893.

Le 28 mars de cette année, par proclamation, la municipalité du village de St-Jérôme de Matane était séparée de celle de la paroisse.

Cette division devait prendre force le 1er avril, mais elle fut annulée par une proclamation du 2 juin, probablement pour assigner d'autres limites. Enfin le 17 juillet, tout entra dans l'ordre et la municipalité du village de St-Jérôme eut comme premier maire, François Dionne.

De 1893 jusqu'à 1939, alors que Matane obtiendra sa charte de ville, 24 maires se sont succédés. Sur ces 24 cependant, 4 sont les mêmes individus qui remplissent la charge de maire à des époques différentes. De tous, celui qui a occupé cette charge le plus longtemps, fut le docteur J.-A. Bergeron, soit durant 15 ans. Incontestablement, son règne fut aussi un des plus prospères pour Matane.

Je donne ici les tableaux des maires des deux municipalités de Matane et également des secrétaires-trésoriers.

**M A I R E S (Matane de 1845 à 1893)**

1845 à 1855 Dougald Fraser	1877 à 1800 Dr J.-P. Pelletier
1855 à 1858 Alex. Grant (Mayor)	1880 à 1882 Alexander Fraser
1858 à 1860 James Forbes	1882 à 1888 Louis Gagnon
1860 à 1862 Abraham Gagnon	1888 à 1889 Augustin Harrisson
1862 à 1864 L.-N. Blais	1889 à 1891 L.-J. Levasseur
1864 à 1872 Edouard Lacroix	1891 à 1892 Dr J.-P. Pelletier
1872 à 1875 Louis Gagnon	1892 à 1893 Pierre Langlois
1875 à 1877 Alexandre McKinnon	

La séparation de la municipalité du Village de Matane d'avec la municipalité de la Paroisse se fait le 28 mars 1893.

**Suite du tableau des maires de la municipalité de la Paroisse de Matane, de 1893 à nos jours.**

1893 à 1894 Pierre Langlois	1908 à 1911 Ludger Rivard
1894 à 1895 Louis Durette	1911 à 1913 Luc Bélanger
1895 à 1896 Charles Simard	3 au 10 fév. 1913 Alexandre Philibert puis il démissionne
1896 à 1897 Ludger Rivard	1913 à 1914 Luc Bélanger
1897 à 1899 François Truchon	1914 à 1917 Edmond Marquis
1899 à 1900 Augustin Harrisson	1917 à 1919 Johnny Desrosiers
1900 à 1902 Onésime Tremblay	1919 à 1921 Louis Dionne
1902 à 1903 Auguste Bouffard	1921 à 1922 J.-A. Harrisson
1903 à 1904 Johnny Desrosiers	1922 à 1925 Herménégilde Bouffard
1904 à 1905 Charles Perron	1925 à 1927 Louis Dionne
1905 à 1906 Johnny Desrosiers	1927 à 1935 Geo. Harrisson
1906 à 1908 Jeachim Duret	1935 à 1939 François Truchon, fils



**Tableau des maires de la municipalité du Village de St-Jérôme  
de Matane de 1893 à 1937**

1893 à 1895	1910 à 1911
François Dionne	J.-B.-E. Bergeron
1895 à 1896	1911 à 1913
Alexander Fraser	Dr A. Bouillon
1896 à 1897	1913 à 1914
L.-J. Levasseur	Pierre Langlois
1897 à 1898	1914 à 1915
Johnny Joncas	Octave Dionne
1898	1915 à 1917
Georges Pelletier	C.-E. Bernier
1898 à 1899	1917 à 1921
Louis Durette	Dr J.-A. Bergeron
1899 à 1900	1921 à 1922
Georges Santerre (6 fév.) élu par le conseil	(12 avril) J.-E. Heppell
1900 à 1904	1922 à 1923
L. Horace Chouinard	J.-A. Lavoie
1904 à 1905	1923
Dr Gustave-A. Côté	C.-E. Bernier
1905 à 1906	1923 à 1925
L.-H. Chouinard	Hector Cagnon
1906 à 1907	1925 à 1936
Dr A. Bouillon	Dr J.-A. Bergeron
1907 à 1910	1936
L.-I. Levasseur	Raoul Fafard
Erection en ville par lettres patentes du 28 décembre 1937.	

**Tableau des maires de la Ville de Matane  
depuis 1937**

1937 à 1939	1939 à 1941
Raoul Fafard, avocat	J.-A. Rouleau
1941 à aujourd'hui	Raoul Fafard, C. R.

**Tableau des secrétaires-trésoriers de la Municipalité de  
Matane de 1845 à aujourd'hui**

1845	Remy Ouellet. Destitué en 1858	1868	Achille Fournier. Démissionne en 1869
1858	Thomas Ouellet. Destitué en 1860	1869	Thomas Ouellet. Décédé en 1874
1860 (engagé le 6 fév.)	Remy Ouellet. Destitué en juillet	1874	Vital Charest, huissier
1860	Thomas Ouellet. Destitué en 1864	1880	J.-H. Joncas
1864	A.-E. Guay, N. P. Résigne en 1865	1889 à 1908	Joseph-Etienne Gagnon, N. P.
1865	A. Bérubé. Destitué en 1868	1908	Louis Gagnon Actuellement Louis de C. Fortin

**Tableau des secrétaires-trésoriers de la Municipalité du  
Village puis de la Ville de Matane jusqu'à aujourd'hui.**

1893 (17 juil. nomination de :	Louis Hélie d'Anjou, avocat
1893 (24 juil. nomination de :	Joseph Etienne Gagnon, N. P.
1921 à 1930	Louis-Philippe Bilodeau
1930 à 1942	Ernest Mercier
1942...	Edouard Dionne

CONSEIL DE LA VILLE DE MATANE



M. Jos. BILODEAU, échevin Lt-Col. R. FAFARD, C.R., maire M. H. GAGNON, échevin



M. Léandre THIBAUT, échevin Dr. M. PIUZE, échevin M. B. McMULLEN, échevin



M. Alex. PELLETIER, échevin



M. Ed. DIONNE, sec.-trés.

## CHAPITRE XXIII

### LES CURES DE MATANE

Au chapitre vingt et un nous avons fait connaissance avec le premier missionnaire résidant à Matane, l'abbé Jean-Baptiste Côté. Nous allons maintenant repasser brièvement les curés qui se sont succédés jusqu'à nos jours. Je donnerai dans chaque cas quelques notes biographiques et je citerai divers faits ou événements qui se sont passés durant leur séjour à Matane.

#### L'ABBE PIERRE BOUCHER (1848 à 1859)

M. Boucher est né à Lotbinière le 5 juillet 1821 de Pierre Boucher et de Julie Pagé. Il fit ses études à Québec et y fut ordonné le 27 mars 1847. Vicaire à Sherbrooke de 1847 à 1848, il est nommé curé de Matane en 1848 et y demeure jusqu'en 1859. Il sera dans la suite curé de Mont-Carmel de Kamouraska de 1859 à 1861, de Bagotville de 1861 à 1864, de St-Raphaël de 1864 à 1865, et missionnaire à Concordia, États-Unis, de 1865 à 1899. Enfin il se retire à St-Edouard de Lotbinière en 1899 et y meurt le 22 juillet 1900.

Le passage de M. Boucher à Matane fut marqué d'œuvres très importantes et d'une foule d'incidents de toute sorte. Son œuvre principale fut la construction d'une église en pierre pour remplacer la chapelle en bois. Cette église, commencée le 6 juillet 1856, fut bénie le 25 novembre 1858.

M. Boucher avait un tempérament plutôt violent et il ne cessait pas de l'être en chaire. Le 21 janvier 1856, M. L.-A. Huot, marchand de Matane se plaignait à l'Evêché de Québec que le curé avait traité de menteur, M. Dionne, un commissaire, et cela à la suite d'une résolution passée par les commissaires décidant de n'accorder l'école no 1 pour aucune assemblée politique. Il se plaignait encore de ce que le curé, un bon diman-

che après les vêpres, assisté du clergé, était allé chercher la croix de tempérance chez un ivrogne. Ce dernier en protestation ne venait plus à l'église depuis.

Il disait de plus que le curé monte souvent en chaire pour traiter les gens de bêtes, de canailles, de sans principe et sans honneur. M. Huot prie Mgr de garder cette lettre confidentielle car il redoute que si M. Boucher le savait, il pourrait le nommer en chaire et lui chanter un **mauvais cantique**. Comme il est marchand, il craint les répercussion pour sa clientèle d'un pareil incident. (Arc. Evêché de Rimouski).

En 1858 une autre plainte est faite contre M. Boucher par Norbert Tremblay dit Desrosiers. Il précise que M. Boucher, le 25 mars, s'étant rendu au canton (Township) Matane (Rivière-Blanche) pour confesser et prêcher, il s'est tout à coup écrié en frappant sur une table que le nommé Octave Desrosiers était un jaloux. Il s'en est suivi toute une scène. Le déposant ajoute que le 28 août suivant, M. Boucher de propos délibérés et sans provocation de sa part l'a apostrophé dans un magasin de manière grossière et qu'il a même demandé aux personnes présentes de le battre. La même année, Messieurs Lacroix et Blais, tous deux marchands de l'endroit, se plaignent également de monsieur le curé. (59).

Il reste incontestable que le ministère de M. Boucher a laissé une profonde et salutaire empreinte dans la population de Matane. Il fit une guerre à mort à la boisson et aux licences, qui occasionnaient de trop fréquents désordres dans la localité. Aussi à une séance du conseil du 1er février 1858, on décida d'imposer une amende à quiconque serait trouvé ivre sur les chemins et on décida également, par la voix prépondérante du maire, James Forbes, qu'il ne serait plus accordé aucune licence pour vendre des boissons spiritueuses en cette paroisse. Ceci explique assez facilement l'opposition de M. Lacroix qui avait fait passer le règlement de licence en 1856, et son intervention peu favorable au curé Boucher.

Monsieur le curé employa encore son énergie et son zèle à la desserte des missions de Ste-Félicité et de la Rivière-Blanche. Il présida à la construction de la première église de St-Ulric. Et dans les missions comme à Matane, il encouragea beaucoup la colonisation et l'agriculture.

#### **M. ULRIC ROUSSEAU (1859 à 1860)**

L'abbé Rousseau est né à St-Henri de Lauzon, comté de Lévis, le 24 septembre 1831, de Jean-Baptiste Rousseau, culti-

vateur, et de Thérèse Bélanger. Il fit ses études à Nicolet et à Québec, où il fut ordonné par Mgr Baillargeon, le 20 septembre 1856. Professeur au Séminaire de Québec (1856-1857) ; vicaire à Ste-Croix (1857-1858) ; desservant à St-Lambert de Lévis en 1858, aux Grondines (1858-1859) ; il est curé de Matane de 1859 à 1860. De là curé de Notre-Dame du Portage (1860-1865) ; de Ste-Famille (1865-1877) ; de la Pointe-aux-Trembles de Québec (1877-1890) ; de Deschambault 1890.

M. Rousseau ne resta pas longtemps à Matane. Ayant pris parti en faveur de la Pointe Longue, au lieu de la Pointe au Massacre comme site de la future église de Ste-Félicité, Mgr l'Evêque lui écrivit une lettre de blâme. Peu de temps après il était nommé curé de Notre-Dame du Portage, en remplacement de son frère, l'abbé Esdras qui lui succéda à Matane.

#### **ESDRAS ROUSSEAU**

(premier curé de la paroisse canonique de  
de St-Jérôme de Matane 1860-1863)

L'abbé Esdras Rousseau est né à St-Henri de Lauzon, comté de Lévis, le 17 mars 1822, de Jean-Baptiste Rousseau et de Thérèse Bélanger. Il fit ses études à Nicolet et fut ordonné à Québec, le 21 mai 1853. Vicaire à St-Roch des Aulnaies (1853-1854) ; curé de Ste-Anne des Monts (1854-1858) ; de Notre-Dame du Portage (1858-1860) et de Matane (1860-1864). Il est décédé à Notre-Dame du Portage, le 4 janvier 1864.

C'est M. Esdras Rousseau qui fit toutes les démarches pour l'érection canonique de la paroisse de St-Jérôme de Matane. Ceci eut lieu le 16 mars 1861. Monsieur Esdras est donc officiellement le premier curé de Matane. De santé plutôt délicate, la peine qu'il se donna pour faire passer un "bill" au Parlement autorisant la fabrique à faire une cotisation pour payer les dettes pendantes de la construction de l'église en pierre par M. Boucher, et l'opposition qu'il rencontra, l'avaient usé. Il alla mourir à son ancienne paroisse de Notre-Dame du Portage, chez son frère cadet et son prédécesseur.

#### **PIERRE CÉLESTIN AUDET (1863-1866)**

L'abbé Pierre Célestin est né à St-Anselme, comté de Dorchester, le 20 novembre 1832, de Pierre Audet-Lapointe et de Rose Filteau. Il fit ses études à Québec et y fut ordonné le 8 janvier 1860. Il occupa les postes suivants : Vicaire à St-Anselme (1860) ; curé de Buckland avec desserte d'Armagh et de St-Paul de Montminy (1862-1863) ; curé de Matane (1863-

1866) ; de St-Octave de Métis avec desserte de Ste-Angèle de Rimouski et de St-Moïse (1866-1870) ; curé de St-Fabien de Rimouski (1870-1905) ; théologien au concile provincial de Québec en 1873 ; chanoine de la cathédrale de Rimouski (1888-1905) ; mort des suites d'un accident de chemin de fer, le 27 janvier 1905.

Le travail de M. Audet à Matane en plus de son saint ministère consista à mettre de l'ordre. Il dénonça un empiètement sur le terrain de la fabrique par la propriété des demoiselles Brisebois. Ces demoiselles avaient été désignées dans une plainte de citoyens de Matane à l'évêque de Québec contre M. Boucher, comme des bavardes et des mégères. L'une d'elles avait été servante de M. Boucher, et nul doute que leurs langues trop bien pendues ne furent pas étrangères aux ennuis de ce dernier.

En 1866, on trouve dans les archives de l'Evêché une plainte de mademoiselle Rosalie Brisebois, alléguant que les marguilliers ne lui offrent pas un prix raisonnable pour sa maison enclavée dans le terrain de la fabrique.

M. Audet fit les premières démarches au sujet de la construction d'un nouveau presbytère.

Il quitta Matane pour St-Octave de Métis au grand regret de tous les paroissiens.

#### **OLIVIER-DESIRE VEZINA (1866-1868)**

L'abbé Olivier-Désiré Vézina, est né à l'Île-aux-Grues, comté de Montmagny, le 18 octobre 1836, d'Olivier Vézina et de Sophie Lemieux. Il fit ses études à Québec, où il fut ordonné par Mgr Baillargeon, le 19 septembre 1863. Professeur au séminaire de Québec de (1863-1865) ; vicaire à St-Nicolas de (1865-1866) et curé de Matane (1866-1868). Nommé au séminaire de Rimouski comme directeur des ecclésiastiques, (1868-1872), il est vice-supérieur de (1872-1876), et membre du conseil de l'évêque (1871-1876). Curé de St-Arsène en 1876, des Trois-Pistoles (1876-1897) ; il devint archiprêtre et chanoine de la cathédrale de Rimouski (1876-1899) et curé de la cathédrale de (1897-1899). Enfin retiré à Québec de (1899-1906), il y décède le 30 novembre 1906. Il fut inhumé aux Trois-Pistoles.

Une adresse lue à M. Vézina lors de son départ de Matane, exprime bien les sentiments des paroissiens à son égard. "Nous sentons le besoin de vous exprimer le vif regret que nous éprouvons de vous voir laisser cette paroisse.

“Nous espérons vous conserver longtemps au milieu de nous pour vous voir recueillir les fruits de la paix et de l’union, consolidées par vous à Matané, et commencées sous votre prédécesseur, le Révérend P. C. Audet. La Divine Providence en a décidé autrement. Ce qui nous console un peu, c’est de savoir que vous aussi vous nous laissez avec regret, et que vous auriez désiré passer plusieurs années dans notre paroisse.

“Nous avons su apprécier tout le bien que vous avez fait parmi nous, et nous en garderons longtemps le souvenir.

Nous vous exprimons toute notre reconnaissance pour les services que vous avez rendus à notre paroisse, comme administrateur, et nous vous souhaitons cordialement succès et bonheur dans toutes les positions où vous vous trouverez placé”.

Matane 7 octobre 1868.

L. N. Blais, D. L., de Saint-Aubin, Geo. Sylvain, Dr L. P. Pelletier, E. Lacroix, maire, A. Fournier, N. P., L. H. Gosselin, député à la Législature, P. Ouellet, L. G. Larochelle, Rémi Ouellet, N. P., Ant. Poiré, James Forbes, Théodore Frealle, Jos. McKinnen, Pierre Forbes, J.-Bte Ouellet, Pierre Gagnon, Joseph Blanchette, Phidime Blanchette, Olivier Harrisson, Augustin Harrisson, Israël Truchon, Louis Talbot, père, Pierre Marquis, Damase Levasseur, Hypolite Deschesnes, François Dionne, F. X. Imbeau, Pierre Gauthier, Anselme Marquis, Charles Thibault, Joseph Desbiens, Henri Tremblay, Jos. Tremblay, Lazare McKinnon, Louis McKinnon, J. H. Joncas, Robert Lévesque, J.-Bte Brisebois, Victor Brisebois, Athanase Cimon, Honoré Desjardins, Louis Desjardins, Marc Bernier, Frédéric Bernier, François McKinnon, Louis McKinnon, fils, Anicet Paradis, Cyrille Dion, Augt. McDonald, Grégoire Gauthier, Joseph Marquis, Achille Gagné, Charles Bouffard, Jean Truchon, Charles Truchon, etc., etc., etc . . .

Voici une partie de la réponse de M. Vézina. “Je suis très sensible aux sentiments que vous exprimez dans votre adresse. S’il s’est fait quelque bien au milieu de vous pendant mon séjour à Matane, c’est d’abord à Dieu la source de tout bien qu’en revient la gloire, et aussi en partie à vous, paroissiens de Matane, qui par votre bon vouloir, avez rendu le bien possible.

“C’est avec plaisir que j’aurais continué à demeurer au milieu de vous, si le désir de Monseigneur ne me forçait d’accepter une autre position. J’y serais demeuré d’autant plus volontiers que la paix et l’union me paraissent établies d’une manière définitive et qu’elles promettent dans un avenir peu éloigné des fruits bien propres à consoler le cœur d’un pasteur. Le bon



Dieu en a-disposé autrement ; tout doit être pour le mieux . . .”

En apprenant que M. Vézina devait les quitter, les citoyens de Matane avaient adressé le 21 septembre 1868, une requête à Mgr l'évêque de Rimouski, le priant de leur laisser leur curé. Le 23 septembre, ils adressaient une autre requête à l'archevêque de Québec cette fois, le priant de fournir à l'évêque de Rimouski un prêtre pour diriger son Grand Séminaire afin que M. le curé Vézina puisse être laissé à la tête de la paroisse de Matane. Malheureusement ces démarches n'eurent pas le succès attendu.

#### LUC ROULEAU (1868-1884)

Luc Rouleau est né à l'Isle Verte, le 22 février 1838, du mariage de Joseph Rouleau et d'Euphrosine Patouel des Rosiers. Il a étudié au séminaire de Nicolet d'où il est sorti en 1859. Il alla alors comme régent au collège de Régipolis à Kingston et y fut tonsuré par l'évêque Horan. En 1860, il entra au grand séminaire de Québec. Il fut dans la suite nommé assistant-secrétaire de l'évêque Baillargeon, alors administrateur du diocèse de Québec. L'année suivante, il était assistant-principal à l'École normale de Québec sous M. l'abbé Jean Langevin qui devint en 1869 évêque de Rimouski. Ordonné prêtre dans la cathédrale de Québec le 28 septembre 1862, il fut vicaire à St-François de Beauce durant deux ans. En 1864, il était nommé professeur et directeur des études du nouveau collège de Rimouski.

Assigné à la cure de St-Jérôme de Matane en 1868, il y exerça le ministère pendant seize ans. Puis en 1884, il retourna au séminaire de Rimouski comme directeur et pour y enseigner la théologie. Au bout de trois ans, il dut abandonner ces fonctions à raison du mauvais état de sa santé. Le 22 février 1885, le pape Léon XIII l'avait nommé chanoine de la cathédrale de Rimouski. Pour se rétablir, de 1887 à 1890, M. Rouleau voyagea dans les Etats-Unis du sud et séjourna huit mois à Oswego, N.-Y., et dix-huit mois à Haverhill, Mass. A la demande de l'évêque Blais, il revint à Rimouski en 1891 et fut nommé curé de la Cathédrale. Plus tard en 1897, il alla comme curé de l'Assomption de McNider (Sanday-Bay—Baie des Sables), où il est mort le 24 décembre 1912.

M. Rouleau était connu et désigné par les gens comme "un curé malin". En particulier cependant, c'était un gai farceur. Il était extrêmement "rouge" en politique.

Un dimanche en chaire, M. Rouleau nomma Georges Laroche et Alphonse Généreux et les sermonna pour leurs désordres. C'était les deux "dandy" du village. Ils portaient tou-

jours des **pantalons** blancs et se changeaient jusqu'à trois fois par jour, mais il leur arrivait de prendre des "brosses" presque aussi souvent. M. le curé, dans son admonestation, précisa : "Quand on dit vieux garçon, ont dit . . . devinez le reste et finissez la phrase".

Le grand événement du séjour du curé Rouleau à Matane fut la fondation du couvent des Soeurs du Bon Pasteur, en 1883. En 1882, M. Rouleau avait ouvert St-Luc de Matane.

#### **NARCISSE LEVESQUE (1884-1898)**

L'abbé Narcisse est né à St-Roch de Québec le 2 février 1896, de Charles Lévesque dit Lafrance et de Marie Provost. Il entra chez les frères des Ecoles Chrétiennes et y fut religieux quatre ans, puis chez les Clercs de St-Viateur pendant quatre ans également dont deux ans chez les Sourds-Muets du Mile-End à Montréal, et les deux autres au collèges de Rigaud. A ce dernier endroit il eut le privilège de faire ses classiques et fut même à la fin pendant un an professeur de rhétorique. Il y fit dans la suite une partie de sa théologie et sortit en 1858 pour se donner au diocèse de Natchitoches, aujourd'hui Alexandria en Louisiane. Il fut ordonné à Natchitoches le 22 septembre 1860 par Mgr Martin. Curé des Avoyelles de 1860 à 1862, il avait en même temps la desserte des trois missions de Shreveport, de Caddo et de l'île Breville. De 1862 à 1863, il fit du ministère à Natchitoches. La guerre de Sécession ayant éclaté, le gouvernement insistait pour l'enrôler comme militaire. Il obtint alors de revenir au Canada et à son retour, il fut assigné par l'évêque de Québec, vicaire à Montmagny, 1863-1864, et à St-Jean-Baptiste de Québec 1864-1865. Il fut curé de Port Daniel de 1865 à 1884 avec la desserte de New Port de 1865 à 1879. Enfin, il vint curé de Matane et y resta jusqu'à sa mort. (2).

L'église en pierre construite de 1856 à 1858, mais jamais terminée, fut endommagée par la foudre en 1871. Comme on jugea inopportun de la réparer, la construction d'une nouvelle église fut décidée et l'on commença les travaux en 1886. M. Lévesque en présida la construction et il la fit belle, sa petite église. Il construisit également un nouveau presbytère (le presbytère actuel moins l'agrandissement).

M. Lévesque était très studieux et faisait de la lecture ses délices aux heures de loisir. Aussi possédait-il des connaissances plus qu'ordinaires qu'il utilisait avec avantage dans ses conversations et en chaire. Il était du reste richement doué comme causeur et comme prédicateur. D'un zèle apostolique remarquable, il était souvent très énergique dans sa prédication.

On rapporte que deux fils de bonnes familles de l'endroit et seulement dans la vingtaine — (Nestor Saucier et Edmond Généreux (catin) — étant déjà ivrognes au grand désespoir des leurs, M. Lévesque tenta un grand coup. Il interpella les deux jeunes à la grand-messe du dimanche, les fit venir à la balustrade, leur admonesta une touchante remontrance puis à genoux les obligea à demander pardon à la paroisse de leur scandale.

La charité de M. Lévesque pour les pauvres était proverbiale. C'était un homme de sacrifices et d'abnégations exemplaires, aussi se privait-il volontiers pour avoir plus à donner. Sa table était frugale et il portait son unique soutane longtemps jaune et râpée avant de la renouveler. A son décès, il n'avait que le produit d'une assurance à léguer. Pris d'un érysipèle et confiné au lit dans son presbytère depuis deux jours, il répondit quand même à un appel au chevet d'un mourant. Le résultat fut une complication sous forme d'inflammation au cerveau et le lendemain, 1er février 1898, il décéda. (2).

Le chagrin de tous fut extrême. Le saint curé était mort. On se disputa morceau par morceau la soutane de son ensevelissement.

#### **GEORGES GAGNON (desservant — 1898)**

M. Gagnon est né à St-Arsène, comté de Témiscouata, le 13 septembre 1858, d'Isaac Gagnon, cultivateur, et de Zoé Lafort. Il fit ses études à l'École Normale Laval de Québec et à Rimouski, où il fut ordonné par Mgr Jean Langevin, le 16 septembre 1888. Il fut nommé successivement vicaire à Matane (1888) ; assistant à Paspébiac (1888-1889) ; vicaire à Tessierville (1889-1890) et encore à Matane en 1890. Premier curé de St-Luc (1890-1896) ; il y a restauré la chapelle ; curé de St-Hubert du Chemin Taché (1896-1897) ; il revint à Matane comme assistant en 1897, puis desservant en 1898. Curé de St-Damase (1898-1901) ; enfin curé de Ste-Félicité de 1901 à 1917, il y a restauré le presbytère et terminé l'église. Retiré à St-Arsène, sa paroisse natale, il y est mort en 1938.

#### **ANTOINE-ANNIBAL SOUCY (1898-1924) Chanoine en 1921**

L'abbé Antoine Soucy est né à Cacouna le 26 février 1856 de Jean-Baptiste Soucy et Emilie Moreault. Il fit ses études à Rimouski et fut ordonné prêtre dans sa paroisse natale le 3 juin 1883. Successivement vicaire au Bic (1883-1884) ; curé de St-Louis du Ha ! Ha ! (1884-1894) ; de Ste-Anne des Monts (1894-1898) ; puis de Matane de 1898 à 1924. Il se retire à Rimouski où il meurt accidentellement en 1934.

Les 26 années durant lesquelles M. Soucy a été curé de Matane ont laissé une trace profonde dans la population. Il fut très progressif et fit une guerre constante à la boisson et à tous les désordres qui voulaient s'introduire.

Durant son séjour, il agrandit l'église et ajouta une sacristie en pierre. Il fit l'acquisition d'un chemin de croix et d'un carillon et installa des orgues. Il éleva un monument en marbre au Sacré-Coeur en face de l'église et organisa le nouveau cimetière le long de la route de St-Luc. Il fit céder par la fabrique à la Commission Scolaire du village un terrain sur lequel fut construite l'Académie St-Antoine, ainsi nommée en son honneur. C'est encore sous son règne que le couvent de Matane fut agrandi et que l'on installa une Caisse Populaire dans l'endroit. M. Soucy fut en outre un ardent promoteur de la construction du chemin de fer et de l'installation de nouvelles industries dans la localité.

En plus de ses activités temporelles, ce curé eut toujours un grand souci du soin des âmes. En maintes occasions, il fit prêcher des retraites de tempérance et des grandes retraites paroissiales. Bref, on le trouvait "malin", mais il maintint de l'ordre dans une ville en progrès et où l'affluence d'étrangers et de gens de passage favorisait tous les désordres. Quand il dut se retirer, c'est à regret que tous le virent partir.

#### **VICTOR COTE — 1924 — (Chanoine titulaire 1920)**

Joachim-Victor Côté est né aux Trois-Pistoles le 25 juillet 1878 ; fils de Simon Côté, cultivateur, et de Philomène Lavoie. Il commença ses études classiques au Séminaire de Rimouski (1892-1895 et 1897-1899). Il alla les terminer au Séminaire de Philosophie à Montréal (1899-1900) et fut bachelier-ès-Arts. Il fit ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec 1900-1904 et est maître en philosophie en 1901 et docteur en théologie en 1904. Ordonné prêtre aux Trois-Pistoles le 3 juillet 1904 par S. E. Mgr André-Albert Blais, il est d'abord pro-secrétaire à l'Evêché de Rimouski (1904-1906). Vicaire au Mont-Louis (1906-1908). Curé-fondateur de St-André de Ristigouche, où il construisit l'église et le presbytère (1908-1911) ; curé de Ste-Adélaïde de Pabos, où il construisit le presbytère et organisa la desserte de Chandler (1911-1920). Chanoine titulaire en 1920 ; directeur des oeuvres à l'Evêché de Rimouski (1920-1924). Enfin curé de St-Jérôme de Matane et Vicaire Forain depuis 1924. (70).

Le chanoine Côté est très aimé de tous ses paroissiens.

C'est un homme pacifique. Il a un bon mot d'encouragement pour toutes les entreprises et prend une part active à toutes les organisations sociales de sa paroisse y voyant un moyen de contact avec ses ouailles.

Il a reconstruit l'église incendiée d'après des plans heureusement conçus et à la moderne. La nouvelle église de Matane, en effet, fait l'admiration des visiteurs et est considérée à juste titre comme un des beaux temples de la Province.

C'est encore M. Côté qui a construit l'église de St-Victor. Puis il a travaillé de concert avec feu le docteur J.-A. Bergeron à la fondation de l'hôpital du St-Rédempteur de Matane.

M. Côté a été capitaine-aumônier attaché au 87e Régiment puis aux Fusilliers du St-Laurent depuis 1917. Récipiendaire de la médaille du couronnement et de la médaille de long service, il est lieutenant-colonel honoraire depuis 1941.

Après avoir collaboré à la revue "La Nouvelle France", M. Côté a publié un journal diocésain d'oeuvres, le "Chez-Nous" de 1921 à 1924. (70).

#### Tableau des vicaires de Matane de 1862 à nos jours

M. l'abbé Martial Richard	Bilodeau (1862-1863)
" "	Augustin Duval (1870-1871)
" "	David Lebel (1877)
" "	Louis-Philippe R. Sylvain (1877), Mgr P. D.
" "	Narcisse Gagnon (assistant 1880)
" "	Joseph-Henri Lavoie (1883)
" "	Pierre Beaulieu (1886-1887) desservant en 1889
" "	Elzéar Dufour (1887)
" "	Georges Gagnon (1888)
" "	J. Berger
" "	Georges Gagnon (1897) (assistant-curé) - desservant (1898)
" "	J.-R. Asselin (1898-1899)
" "	J. F. X. Enoch Lepage (1899-1900)
" "	Delphis Salomon Giguère (1901-1902)
" "	J. Calixte St-Laurent (1902-1904)
" "	Louis-Philippe Chenard (1904-1906)
" "	R. Y. Orioux (français) (1906-1907)
" "	J.-O. Dubé (1907-1908)
" "	J.-A. St-Laurent (1908-1911)
" "	J. Onésime Rioux (1911-1912)
" "	Louis David D'Auteuil (1912-1913)

- " " Georges David Jean (1913-1914)  
 " " J. Edgar Miville (1914-1917)  
 A partir de 1917 il eut deux vicaires à Matane  
 " " Pierre Saindon (1917)  
 " " Jos. Chenard (1917-1919)  
 " " Charles Pelletier (1918-1920)  
 " " Emile Côté (1919) desservant  
 " " O. Philippe Langlois (1919-1921)  
 " " F. X. Létourneau (1920-1921)  
 " " J. Elisée Roussel (1921-1924)  
 " " Louis-David Rioux (1921-1924)  
 " " Chs-Hector Lepage (1924-1928)  
 " " Hermel Pelletier (1924-1926)  
 " " J. Ernest Couillard (1926-1928)  
 " " Pierre Bernier (1928-1929)  
 " " J. P. Pelletier (1928-1930)  
 " " Prudent Beaulieu (1929-1932)  
 De ce moment il eut trois vicaires  
 " " Léo Hudon (1930-1932)  
 " " Léon D'Anjou (1931-1934)  
 " " Camille Lachance (1932-1933)  
 " " Paul-Etienne Michaud (1932-1940)  
 " " Louis-Philippe Desbiens (1933-1935)  
 " " Wilfrid Huard (1934-1935)  
 " " Adrien Gagnon (1935-1942)  
 " " Roland Belzile (1935-1942)  
 " " Gérard Couturier (1940-1941)  
 " " Marius Côté (1941 à ce jour)  
 " " Wilbrod Blanchet (1942 - avril à décembre)  
 " " Donat-Ouellet (1942 - juin à décembre)  
 " " Adrien Demeule (1942 à ce jour)  
 " " Gérard Paradis (1942 à ce jour)

MISSIONNAIRES  
RESIDENTS



PIERRE DUCHESNE  
1844-1899



J. M. CÔTÉ  
1848-1888



ULRIC RIVEST  
1859-1890

MISSIONNAIRES ET CURÉS DE ST-JÉRÔME, MATANE  
PAROISSE  
Fondée en 1861



J. LÉVESQUE  
1861-1914



J. A. ROY  
1861-1914



J. M. CÔTÉ  
1861-1914



J. C. AUBERT  
1862-1914



E. G. GAGNON  
1864-1914



G. D. VEINIER  
1864-1914



E. G. ROULT  
1864-1914



N. LEVESQUE  
1864-1914

Printed at  
J. C. DAVEN

## CHAPITRE XXIV

### LES EGLISES, CIMETIERES, BRESBYTERES, MONUMENTS, ETC.

#### PREMIERE CHAPELLE et PREMIERE CLOCHE

Comme on l'a vu dans un chapitre précédent, un bâtiment fut désigné comme chapelle en 1822. Elle était en bois avec portail au nord et située entre la rivière et le chemin (emplacement de l'Académie St-Antoine). Il y avait dessus un clocher bas et une petite cloche. (Entrevue — Théodore McKinnon — 53).

#### PREMIER CIMETIERE

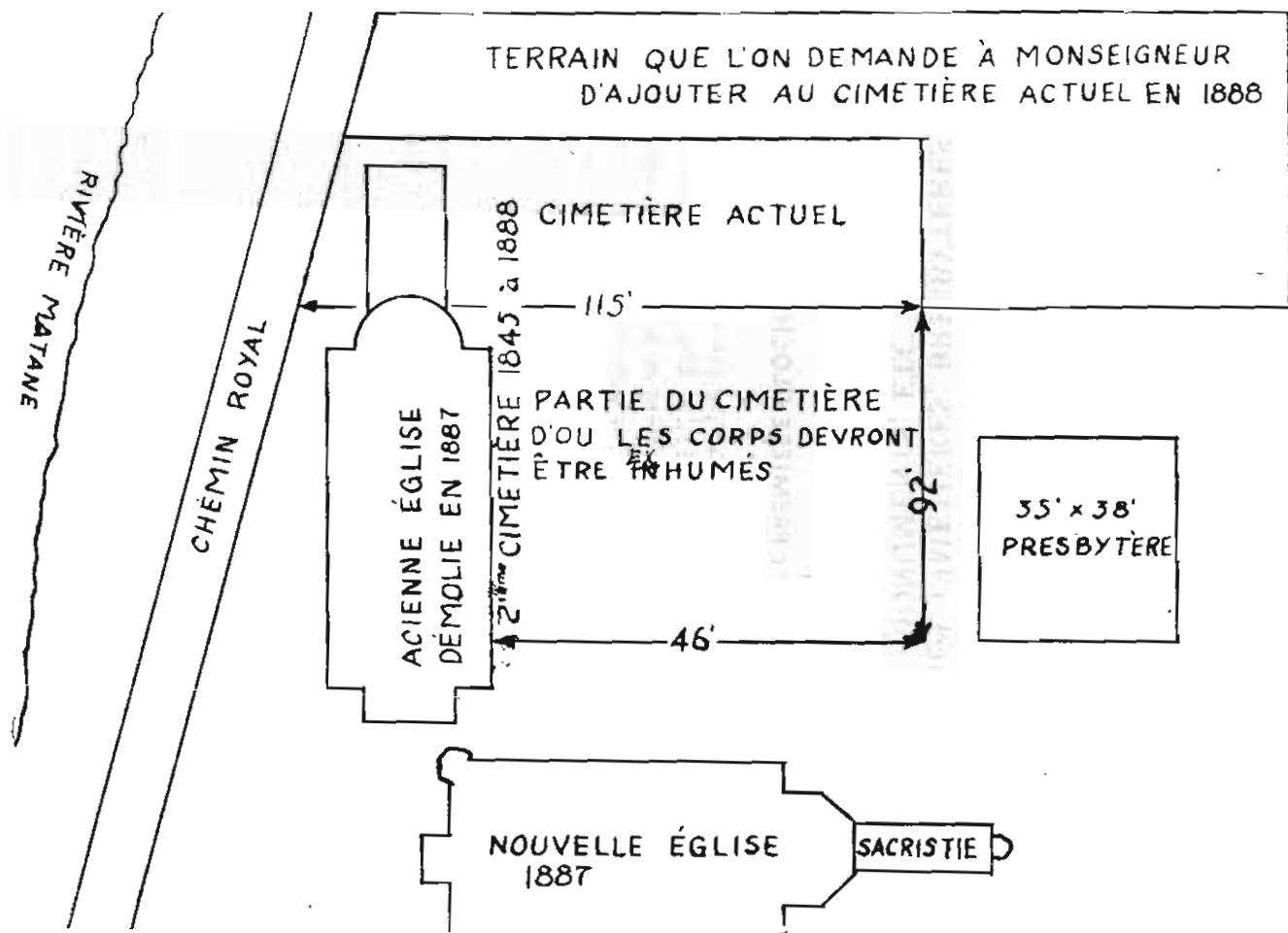
Le premier cimetière était contigu à l'est au cimetière protestant actuel et avait une étendue d'environ un arpent carré. Personne n'y fut inhumé après 1846. Ce cimetière ne fut jamais relevé. Il contient entre autres les corps du deuxième seigneur et de son épouse. Le terrain en fut remis à Alexandre Fraser, le 14 septembre 1887.

#### PREMIER PRESBYTERE

A l'arrivée du premier curé, en 1845, il dut loger chez M. Donald McKinnon où il y demeura pendant un an. La construction d'un presbytère était déjà en marche, puisque Mgr l'Evêque ordonne à M. Côté d'en parfaire la construction.

Le 4 décembre 1845, M. Pierre Keable, par contrat passé par Mtre W. Dubord, notaire ambulant, concédait à la fabrique de Matane le terrain où se trouve la salle paroissiale actuelle. C'est là que fut construit le premier presbytère. Les curés y résidèrent jusqu'à la construction du presbytère actuel par M. Lévesque, en 1887. Puis le vieux presbytère devint la





2<sup>e</sup> PLAN. D'APRES UNE EBAUCHE AUX ARCHIVES DE L'ÉVÊCHE DE RIMOUSKI

maison du bedeau et la salle publique. Ce n'est que sous M. Soucy en 1914 que le premier presbytère fut démoli et que la maison du bedeau et la salle paroissiale actuelle furent construites.

#### **DEUXIEME CIMETIERE**

Le terrain du deuxième cimetière avait aussi été donné par Pierre Keable au Révérend M. J.-B. Côté, en 1845. Il fut étendu dans la suite au parterre actuel du presbytère à l'ouest de l'église en pierre construite par M. Boucher.

Lorsque M. Lévesque construisit le nouveau presbytère en 1887, il exhuma les corps du parterre et de l'église en pierre démolie, et agrandit le cimetière du côté sud et ouest sur la largeur de la terre de la fabrique acquise par M. Rousseau de Pierre Keable. Ce cimetière fut relevé en 1925 par les soins du chanoine Victor Côté, curé, et les corps furent transportés sur la côte dans le cimetière déjà ouvert par M. Soucy en 1922.

#### **DEUXIEME EGLISE**

Cette église avait la façade au nord et elle était du côté ouest du chemin. Elle était située dans le jardin du presbytère actuel. Elle ne fut jamais terminée. Ceux qui s'en souviennent encore, disent que la pierre était apparente à l'intérieur. (51)

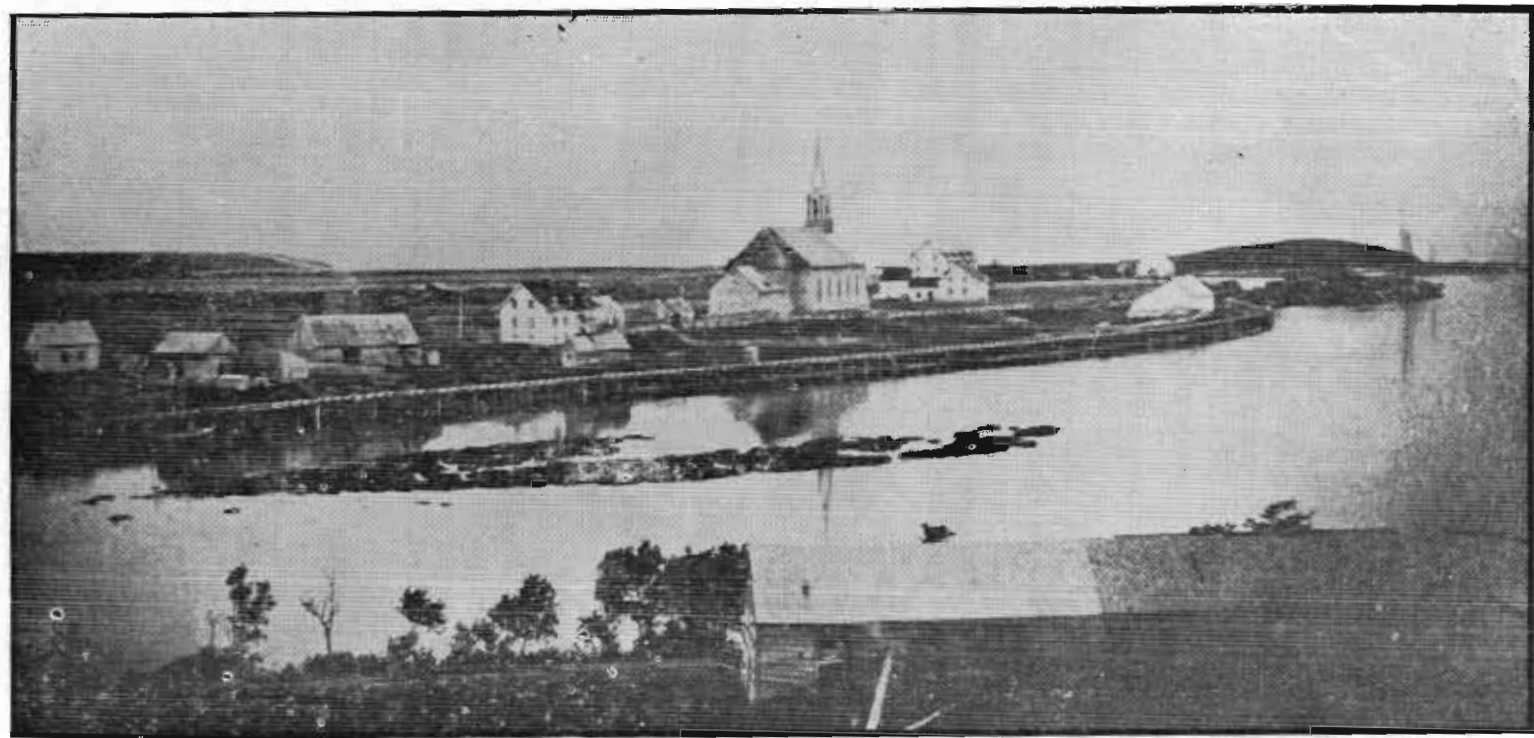
La bénédiction de l'église fut faite le 25 novembre 1858. (Collecte L. 4-18-4). On y installa le chemin de croix le 6 mars 1860. M. Rousseau était alors curé.

En 1871, la foudre tomba sur le clocher et fendit la façade du haut en bas. On jugea à propos, en 1886, de construire une autre église, la pierre de la précédente devant servir, mais on eut toutes les peines du monde à la démolir tant elle était solide. Cette église était plus grande que celle que construisit M. Lévesque.

#### **DEUXIEME CLOCHE**

Avec une nouvelle église en pierre, il fallait une nouvelle cloche. M. Michel Guillaume Baby venait d'être élu député du comté contre le notaire Garon de Rimouski. Il avait jeté, d't-on, l'argent à pochetée. Il distribuait des cartes de piastres et de cinq piastres. (53).

Madame Baby donna une cloche de 336 livres et demie pour la nouvelle église. Elle fut bénite le 3 mars 1858. Elle portait le nom de Julie Clotilde (Julie, nom de la soeur du curé



NORD-OUEST DE MATANE EN 1867 — 1<sup>ère</sup> EGLISE EN PIERRE — MANOIR — SA LÎNE — CAP DES PILOTES — 1<sup>er</sup> PRESBYTÈRE — QUAI DES "JOBBER" —  
LA "DALLE" CONDUISANT LE BOIS DU MOULIN AU QUAI

Boucher, et Clothilde, nom de madame Baby) (Collecte L-40-2-6). Le parrain et la marraine furent M. et Mme Baby représentés cependant par le gros James Forbes et Mme Grant.

### TROISIEME EGLISE

La troisième église fut construite la façade à l'est en 1886. On avait d'abord construit la sacristie en 1885, puis on démolit la vieille église et on construisit la nouvelle. On y célébra la première messe dans la nuit de Noël 1887.

Un morceau de terrain fut donné à la fabrique par M. Alexandre Fraser, pour donner l'espace suffisant pour la sacristie de cette nouvelle église. Il est à remarquer que dans la construction des édifices religieux de Matane, la famille Fraser, bien que protestante, fit toujours généreusement sa part. Les entrepreneurs furent Augustin Audet et Hubert Morin.

### DEUXIEME PRESBYTERE

C'est encore M. Lévesque qui fit construire le deuxième presbytère en 1887 par les mêmes entrepreneurs que l'église. C'est le presbytère actuel, moins un agrandissement qui fut fait par M. Soucy.

### QUATRIEME EGLISE

"Eglise de chez-nous  
Je t'aime comme on aime une mere  
Dont on n'a pas besoin de peindre les traits,  
Je t'aime d'être grise et d'aspect ordinaire . . . ."

Louis Mercier

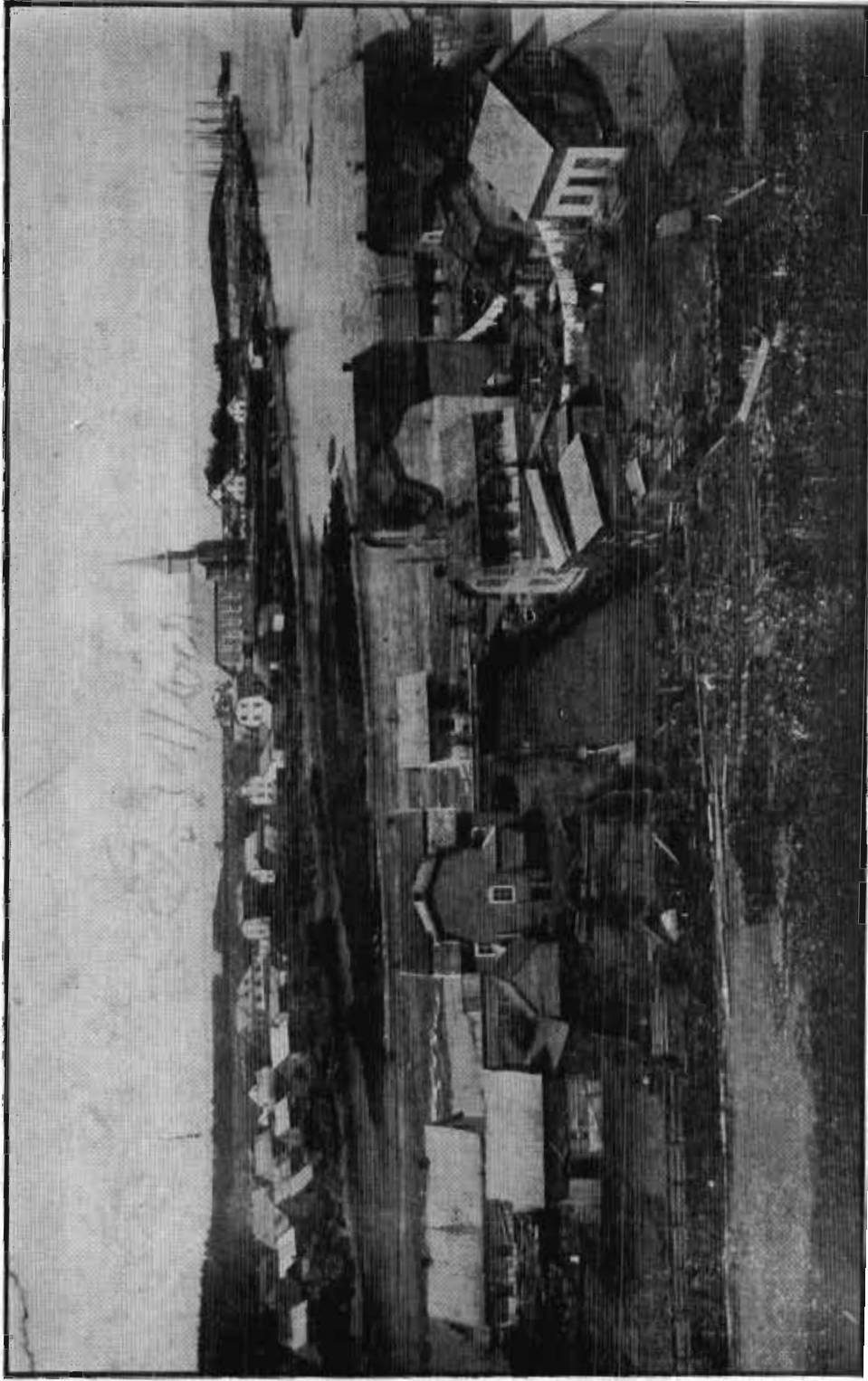
L'église édiflée par M. Lévesque devint vite trop petite. En 1905, M. Soucy fit construire à l'arrière une grande sacristie en pierre, puis il allongea l'église en la prolongeant jusqu'à la nouvelle sacristie. La bénédiction en fut faite le 18 octobre 1906 par Mgr Blais.

Le 18 novembre suivant, on faisait le bénédiction d'un nouveau chemin de croix en relief. Puis le 2 novembre 1907, Mgr Blais bénissait un carillon de trois cloches.

M. Alexandre Fraser, cette fois encore, fit don d'un morceau de terrain à la fabrique. Cela permettait de placer la sacristie plus à l'ouest, et de transporter la maison du bedeau Lévesque (ancienne maison de Titite Brisebois et de Julie Boucher, soeur du curé Boucher), là où elle se trouve maintenant. (Maison de Christophe Bélanger).

### ORGUES

M. le curé Soucy, en 1920, fit installer par la maison Casavant au coût de \$6,105.00 un orgue dans le deuxième jubé à l'arrière de l'église.



VUE DE MATANE EN 1900. TROISIEME EGLISE.



MONUMENT DU SACRE-COEUR DEVANT L'EGLISE INCENDIEE

### MONUMENT DU SACRE-COEUR

C'est encore M. Soucy qui demanda aux paroissiens les souscriptions pour l'achat d'un monument au Sacré-Coeur. Il le fit faire en marbre de Carrare. Il est très beau et contrairement aux statues de bronze il n'est aucunement affecté par le salin de la mer.

Installé en avant de l'église, il fut béni par Mgr Léonard en même temps que les orgues le 12 juin 1921.

A la suite de l'incendie de l'église lors de la reconstruction en 1933, le monument fut transporté dans l'ancien cimetière à la place qu'il occupe encore aujourd'hui.

### INCENDIE DE L'EGLISE

J'extraits de "L'Événement" du mercredi, 7 décembre 1932, une partie des détails suivants sur le malheureux incendie.



INTERIEUR DE LA 4<sup>ème</sup> EGLISE LORS DE LA PREMIERE  
MESSE DE L'ABBE ANTOINE GAGNON, 7 JUIN 1925.

### L'EGLISE DE MATANE DETRUITE PAR LE FEU

(Événement, mercredi, 7 déc. 1932)

“La superbe église de Matane qui faisait l'orgueil de tous les citoyens de ce village pittoresque du bas du fleuve, n'est plus aujourd'hui qu'un monceau de ruines. En moins de trois heures, hier après-midi, le feu l'a détruite de fond en comble et ce n'est pas sans difficultés que l'on a pu sauver les Saintes Espèces, de même qu'une partie du mobilier et des ornements

sacerdotaux. Hier soir, l'élément destructeur faisait encore rage au milieu des décombres, et une escouade de pompiers volontaires s'apprêtait à veiller jusqu'au jour au cas ou une bourrasque subite projetterait des tisons sur les maisons voisines. C'est à une heure et 30 hier, dans l'après-midi, que les flammes perçant la toiture jaillirent au dehors. M. J.-B. Millette, agronome, qui passait à ce moment près de l'église, courut immédiatement au presbytère avertir M. le chanoine Victor Côté. Le central téléphonique donna immédiatement l'alarme dans toutes les maisons, et bientôt des centaines de citoyens étaient rendus auprès du temple menacé. Les premières personnes qui pénétrèrent dans l'église purent entendre distinctement le crépitement des flammes dans la voûte. On réalisa que la situation était des plus graves, et, pendant que les pompiers volontaires escaladaient la toiture et commençaient à projeter sur l'incendie des torrents d'eau, le reste de la population s'occupait de sauver une partie du mobilier. Une trentaine de minutes après la découverte des flammes, tout ce qui put être facilement sauvé de l'église était en sûreté au dehors ou dans les maisons voisines. Dès la première alarme, M. l'abbé Camille Lachance, vicaire, courut vers le maître-autel et transporta les Saintes Espèces, également les vases sacrés dans le tabernacle ou dans la sacristie. Tous les ornements sacerdotaux, la lingerie d'église, le chemin de Croix, les confessionnaux ainsi qu'une partie des bancs et la bibliothèque purent être sauvés des flammes. L'ordre fut donné aux gens cependant, vers 2 heures, de s'éloigner quelque peu du théâtre de l'incendie, la voûte menaçant de s'effondrer. Pendant que les sauveteurs s'occupaient ainsi de transporter une foule de riches objets, les pompiers continuaient leur lutte contre l'élément du feu destructeur qui n'en faisait pas moins des progrès rapides. A 4 heures, le clocher s'abîma, faisant jaillir dans le ciel, une pluie de tisons. Dès lors le travail des pompiers se résuma à protéger les maisons environnantes dont le presbytère, situé tout près. Fort heureusement, aucun vent ne venait activer les flammes, et c'est ainsi que tout le village a peut-être échappé à une conflagration. En luttant contre l'incendie un des pompiers volontaires, M. Louis Labrie, s'infligea de nombreuses blessures alors qu'il fit une chute de 25 pieds, d'une tourelle dont la couverture métallique éclata. On dut immédiatement transporter le blessé au presbytère, et un médecin mandé sur les lieux jugea son état assez grave. A 5 heures, les flammes diminuaient d'intensité et n'exerçaient plus alors leur ravage qu'au milieu des débris amoncelés entre les murailles. Cette



église avait été construite en 1886, agrandie et restaurée totalement en 1905. Elle était de style roman et de fort belle apparence. 2000 personnes pouvaient trouver place à l'intérieur. Les causes de cet incendie, qui représente des pertes matérielles atteignant \$150,000., demeurent incertaines. On semble attribuer l'origine du feu à une défectuosité du système d'éclairage. La voûte en effet abritait un véritable réseau de fils conduisant dans toutes les parties de l'église. La fabrique de Matane possédait des assurances au montant de \$75,000. Au cours d'une conversation téléphonique, longue distance, M. le chanoine Victor Côté, curé de Matane, nous déclarait hier soir que les offices religieux seraient célébrés jusqu'à nouvel ordre, dans la chapelle du couvent des R.R. S.S. du Bon-Pasteur, dans une salle du collège des F.F. du Sacré-Coeur ainsi que dans une salle publique. Un horaire sera mis en vigueur afin d'accommoder tous les paroissiens. Hier soir, M. le chanoine recevait de nombreux messages de sympathies des hautes personnalités du monde ecclésiastique et civil. Nous nous empressons d'y joindre les nôtres. M. Louis Labrie, accidenté cité plus haut, est décédé le samedi suivant des suites de ses blessures."

La véritable cause de l'incendie fut attribuée plus tard à une défectuosité de la cheminée qui faisait une courbe au-dessus de la tourelle de l'autel de la Ste-Vierge au sud. C'est là en effet que parurent en tout premier lieu les flammes.

### TROISIEME CIMETIERE

Le cimetière actuel de Matane est situé sur la côte, à l'est de la rivière, à une faible distance des limites de la ville et le long de la route (de l'Église) qui conduit au deuxième et troisième rang, puis à St-Luc. Ce cimetière fut béni le 14 juin 1922 par le chanoine A. A. Soucy.

La translation des corps du deuxième cimetière fut faite du 10 au 30 mai 1925 sous la surveillance de M. Jules Sirois, entrepreneur de pompes funèbres, et de M. le chanoine Victor Côté.

Les cimetières de Matane sont dépositaires de plus de cinq mille sépultures.

### CINQUIEME EGLISE

A la suite de l'incendie de l'église, comme il fallait dans la reconstruction faire une salle paroissiale au sous-sol, on fit, *de l'église*  
*et surant* (Ici, j'emprunte à l'article "Une église de notre époque : Matane", par M. Gérard Morisset, directeur de l'enseignement le 8 mai 1933, l'exhumation des corps des Révérends J.-Nar-

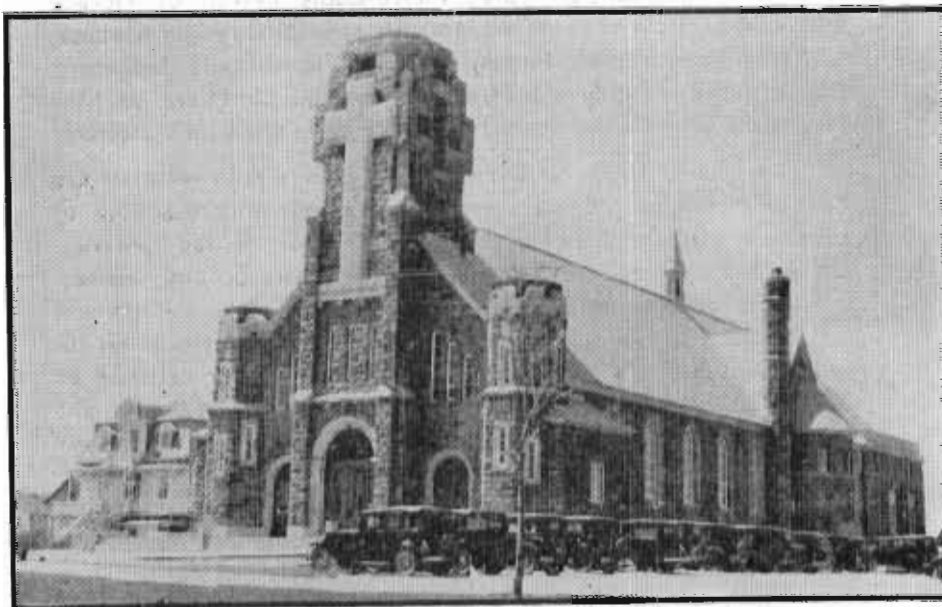
cisse Lévesque, ancien curé; Pierre-Louis Perron et Horace Tremblay, l'oncle et le neveu, tous deux originaires de Matane. Ces trois, avec Alphée Perron, frère de Pierre-Louis déjà mentionné, sont les quatre prêtres inhumés au cimetière de Matane, dans un lot à main gauche en face de la croix du cimetière.

Le 16 mai 1933, on se mettait à l'oeuvre pour reconstruire l'église incendiée. Les anciens murs étaient encore solides et comme il eut été dispendieux de les démolir, on les conserva. On en réduisit cependant la hauteur de quatre ou cinq assises. du dessin dans la province de Québec, publié dans l'Almanach de l'Action Catholique de 1937, page 64, la continuation de la description . . . " On a aussi conservé la tour centrale et le beffroi en les perçant d'ouïes mieux disposées, en appliquant sur les quatre côtés des croix creuses ou en relief et en faisant disparaître l'inélégante flèche qui surmontait naguère le clocher.

"La façade actuelle est peut-être un peu lourde; elle n'est point banale. Elle nous repose des ornements de tôle (. . .) qui s'étalent trop souvent sur la devanture de nos églises. Elle n'est pas arrogante; elle ne donne pas l'impression de nous en imposer par des colifichets prétentieux; elle est, au contraire, grave et accueillante, avec le sourire de ses fenêtres étagées et la solennité de sa coiffure octogonale.

"A l'intérieur, tout change. Ce n'est pas la nef m'as-tu vu qui, du haut de ses tonnes de plâtres, écrase l'ignorant sous le nombre et la médiocrité de ses ornements; ce n'est pas non plus un vaisseau fastueux qu'on pourrait prendre à bon droit pour la salle à manger de première classe d'un paquebot d'avant-guerre. Non. C'est une théorie imposante d'arcs paraboliques aux arêtes vives; une voûte qui ne cherche pas à se maquiller en décor indispensablement superflu; un mobilier simple, dépourvu de fanfreluches mais de proportions agréables, sans vanité comme sans mensonge; des fenêtres bien réparties; un chemin de croix qui tire toute sa force convaincante de son extrême sincérité; des peintures murales sobres, éminemment décoratives, dépouillées de toute grandiloquence; un chœur vaste, visible de toutes les parties de la nef, bien fourni de meubles d'un dessin original, illuminé par une verrière chargée de poésie et de belles couleurs, desservi par des circulations faciles, surmonté d'un orgue invisible mais harmonieux, un chœur enfin où les mystères peuvent se dérouler avec l'ampleur qu'ont veu généralement leur attribuer. Derrière l'église, des pièces accessoires sans faste, il est vrai, mais exactement conformes à leur destination.

"Précisons quelques détails.



LE PRESBYTÈRE ET L'ÉGLISE SAINT-JEROME DE MATANE

"On pourrait croire que les murailles de l'église jouent ici un rôle architectural, comme toute muraille qui se respecte. Il n'en est rien. Elles ne sont qu'un simple cloisonnement. L'ossature de l'église repose sur des arcs paraboliques. Ce sont eux qui sont l'âme de la construction. Ils portent tout : plafond, chemin de ronde central et toiture ; ils déterminent tout : largeur de la nef, profondeur des travées et hauteur sous arc. Leur gaube épouse la forme quasi exacte de ce qu'on appelle la courbe de pression, ce qui neutralise les poussées latérales et assure la stabilité de l'édifice. Il y a peut-être quelque sécheresse dans le sommet des arcs ; mais il ne faut pas en rendre les architectes responsables ; cela est dû à l'extrême difficulté de l'exécution d'un tel système constructif.

"Au sommet des arcs est disposé l'éclairage artificiel. C'est une nouveauté au Canada français ; et une nouveauté intelligente. Contrairement à ce qui se passe ailleurs, les paroissiens de Matane peuvent consulter leurs livres de prières sans être aveuglés par des feux électriques trop éblouissants et trop tapageurs. Le luminaire est donc suffisant et discret à la fois, tout comme les effets mêmes de la charité évangélique.

"C'est dans le mobilier que les architectes ont donné la mesure de leur invention et de leur goût. Il est sobre, élégant,

architectural, exécuté franchement en merisier teint en deux tons qui se marient avec bonheur. S'il est dépourvu de sculptures, c'est que les architectes, sans dédaigner cette précieuse source de décoration, ont préféré mettre en valeur le bois lui-même, avec son grain serré et la chaleur de ses tons. Voyez les confessionnaux, les bancs, le trône curial, la chaire et les banquettes du chœur ; ces pièces d'ébénisterie tirent leur effet décoratif d'une aimable simplicité, de leurs proportions heureuses et aussi de leur relation parfaite avec l'architecture même de l'église : C'est l'application pleine de sens du principe médiéval : tout subordonner aux lignes architectoniques.

"Ce principe, les architectes ont voulu, et avec combien de raison, l'étendre à l'ornementation picturale. Au lieu d'accrocher çà et là des tableaux qui eussent fait tache sur la muraille, ils ont ménagé dans le chœur de larges espaces destinés à la peinture murale. C'est une autre innovation et il convient de la signaler. Le thème de ces peintures est emprunté à la vie du patron de l'église, saint Jérôme. D'un côté, le départ du saint pour le désert ; de l'autre, sainte Paule dit adieu à ses enfants et s'embarque elle aussi pour le désert ; au-dessus de l'autel, une large peinture marouflée représente des moines au travail ; de chaque côté, une composition rappelle la Charité, une autre la Prière.

"On chercherait vainement dans ces compositions la fade élégance, le coloris conventionnel et le trompe-l'œil qui entachent la plupart de nos tableaux d'églises. L'auteur n'est pas tombé dans ces travers parce qu'il a parfaitement compris que la peinture murale doit posséder d'autres caractères que le tableau encadré. De là une composition large, festonnée, pourrais-je dire ; un dessin juste, simple sans apprêts ; des tons ni trop sombres, ni trop clairs, qui s'harmonisent avec la muraille ; des harmonies toutes en finesse ; des plans à peine accusés et des lointains presque sans modelé ; des personnages aux gestes lents, aux pressions familières, aux attitudes calmes ; des accessoires rendus avec réalisme mais sans bravoure étalée ; des portions de nature qui sont de beaux décors ; et sur tout cela une poésie tendre, une légère tristesse, un sentiment du travail silencieux et de la résignation. Ce sont de belles peintures murales, les plus poétiques peut-être que nous ayons.

"Il faut en dire autant du chemin de croix. L'artiste ne disposait que d'une surface exigüe. Dans cet espace en largeur, il aurait pu enserrer une composition entière, avec des personnages en pied. Il ne l'a pas voulu. Il a préféré ne mettre en scène



Levise Pellerin

EGLISE  
INTERIEUR MATANE  
1927

INTERIEUR DE L'EGLISE ACTUELLE DE MATANE

que les acteurs essentiels du drame de la croix. Et au lieu de peindre des scènes entières, il les a indiquées de façon fragmentaire, comme s'il les contemplait à travers une fenêtre. Ainsi entendus, les faits de la passion acquièrent beaucoup d'intensité et provoquent une émotion profonde.

"La verrière absidale, qui est du même artiste, possède les mêmes qualités décoratives. Ce n'est pas un tableau translucide comme la plupart de nos verrières commerciales ; ce n'est pas une image agrandie de Saint-Sulpice. C'est une pièce largement conçue et nerveusement dessinée ; le coloris, où dominent les bleus, est à la fois vigoureux et velouté. En examinant ce vitrail, on pense aux belles oeuvres de la fin du XIIe siècle ; ou encore aux admirables vitraux modernes de l'église de Raincy.

"Si la construction et l'ornementation de la belle église de Matane ont pu être menées à bien, nous le devons sans doute à la largeur d'esprit des membres de la corporation paroissiale. Mais leur bonne volonté eut été stérile sans le talent des architectes Paul Rousseau et Philippe Côté, sans la maîtrise du peintre Lucien Martial."

Cet article de M. Morisset sur l'église de Matane en donne une idée précise et détaillée.

Bien des visiteurs n'aimeront pas à prime abord les peintures et entre autres le chemin de croix de cette église. Pour ma part, j'en trouve le coloris intéressant et de même la conception de l'oeuvre. J'aurais cependant préféré que les figures fussent d'une beauté plus attachante.

Il est vrai que la peinture murale doit posséder d'autres caractères que le tableau encadré. Il n'est pas nécessaire toutefois que les personnages en soient bizarres. Des traits qui restent beaux même sous l'empreinte de la douleur sont plus aptes à inspirer que des visages dont l'expression prête à rire. Dans l'ensemble cependant, l'oeuvre reste belle.

Les lignes du mobilier sont, comme on l'a dit plus haut, de très-bon goût. Il est malheureux toutefois que le travail de menuiserie ait été peu soigné. Il restera toujours possible de faire mieux plus tard.

La verrière absidale est incontestablement un des beaux ornements de l'église. Elle en épouse la forme parabolique. Quand le soleil donne à travers, au cours de l'après-midi ou vers le soir, elle vaut la peine d'être vue . . . Au fond une ouverture sur un ciel fait de nuages bleus et verts a quelque chose de la mer qui miroite.

Sur ce fond de ciel se dresse le Christ attaché à une croix de bois. Il est tout inondé de lumière. Puis de chaque côté s'étendent des rochers couverts ici et là de mousse et de fleurs sauvages. Un petit aigle d'or perché symbolise l'inspiration. Au centre saint Jérôme est assis en étude, son visage rayonne et sa barbe est d'argent. De la main droite, il tient une plume prête à écrire dans un grand livre ouvert sur les rochers. De la main gauche, il tient le livre des Saintes Ecritures tout transparent de lumière rouge pour symboliser l'amour qu'il contient et bordé de vert pour indiquer l'espérance qu'il recèle.

Au pied, un lion, emblème de force, sommeille à côté d'une tête de mort. Voilà où aboutit la puissance de ce monde. D'autres livres encore et des parchemins, puis du vert, du rouge, du violet, du bleu, de l'ambre et de la lumière sous toutes les nuances.

Bref, l'église de Matane est un monument de valeur. Elle se tient là solidement campée, de stature robuste et prête à soutenir l'assaut des grands vents du large et du "nord-est" glacial autant que déprimant.

#### **CIMETIERE PROTESTANT**

Sur le domaine des anciens seigneurs, au sommet d'un petit coteau un peu au nord-ouest de l'église catholique, se trouve le cimetière protestant. Comme on l'a vu plus haut, le premier cimetière catholique était là à côté.



LE CIMETIERE PROTESTANT ET L'ENCLOS DU 1<sup>er</sup> CIMETIERE CATHOLIQUE

C'est là que reposent le quatrième seigneur, Dugald Fraser, décédé en 1866 à l'âge de 64 ans ; sa femme, Jane Grant, décédée en 1870 à l'âge de 68 ans ; son fils, Alexander, héritier du domaine, décédé en 1915 à 82 ans ; puis d'autres membres des familles Fraser, Gordon, etc.

Quelques monuments rappellent des naufrages. Sur l'un, on lit l'inscription suivante : "Erected by the Owners of the S.S. Bradsberg of Pongsrond Norway in sad memory of 15 of her crew drowned at Matane's Bay 27th August 1888 while trying to land."

Sur un autre monument l'inscription est en allemand. Il s'agit d'un marin enterré là en 1907. Puis sur un autre encore, on rappelle le souvenir d'un second de navire et de trois matelots, tous Norvégiens, noyés dans un naufrage vis-à-vis de la tour, vers 1888.

Les actes des sépultures qui ont été faites dans ce cimetière de Matane sont conservés à l'église protestante de Leggatts Point, Métis.

## **CROIX**

En pays canadien, les croix au bord des chemins et sur les hauteurs font pour ainsi dire partie du paysage.

Le premier geste de Cartier à Gaspé est devenu une tradition pour les Français d'Amérique. Sous l'inspiration des premiers missionnaires, sans doute, les sauvages chrétiens avaient pris l'habitude de planter une croix à un endroit proéminent du lieu où ils reprenaient le fleuve après une saison de chasse. Quantité de croix de nos paroisses trouvent là leur origine. La croix au sommet de la falaise du côté est du havre de Matane a peut-être eu semblable origine. C'est par là, en effet, qu'est passé le père Gabriel Druillettes en 1637 et 1638. Toutefois, une croix y fut installée, d'après les archives de la paroisse, à l'occasion d'une grande retraite paroissiale en 1898. La falaise sur laquelle elle se trouvait fut rongée par la mer petit à petit, et un bon jour la croix tomba. Quelques années après, en 1933, on transporta sur la même pointe mais un peu plus au sud, la croix de l'ancien cimetière. Le monument du Sacré-Coeur prit la place de la croix.

## **CONGREGATIONS**

Deux congrégations sont très florissantes dans la paroisse de Matane : La congrégation des hommes de la Sainte Vierge et le Tiers Ordre de Saint François. La première fut fondée le 8



décembre 1910, et compte actuellement 152 membres actifs. Le Tiers Ordre a plus de 600 membres.

### **LES REGISTRES**

On compte dans les registres de Matane, de 1790 à aujourd'hui, environ 15,000 naissances, 5,200 sépultures et 3,300 mariages.

Avant 1845 les registres des missionnaires étaient déposés chez M. Jean Otis, puis chez son fils, Thomas, au Petit Matane. Les gens se mariaient la plupart du temps devant un juge de paix, puis les mariages étaient bénis ou régularisés quelque temps dans la suite par le missionnaire. En une occasion on rapporte qu'il y eut 35 mariages de bénis par le missionnaire le même jour.